

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2016-17

MINISTÈRE DES
RELATIONS INTERNATIONALES
ET DE LA FRANCOPHONIE



26

représentations
du Québec dans
14 pays

385

ententes
internationales
en vigueur

427

employés,
dont 183 dans
14 pays

1 575

rencontres avec des
personnalités influentes
tenues en lien avec les
priorités géographiques
et sectorielles

1 358

activités de prospection,
de promotion et de
communication réalisées
en lien avec le
positionnement
stratégique du Québec

341

jeunes Québécois ayant
vécu une expérience de
solidarité internationale
dans 19 pays avec le
programme Québec
sans frontières

121

projets de solidarité
internationale soutenus
dans plus de 19 pays
avec 5,3 M\$

2 042

artistes, organismes
culturels ou entreprises
culturelles soutenus
par le réseau
des représentations
du Québec à l'étranger

2 889

entreprises
soutenues

294

interventions menées
et soutenues relativement
au développement durable
et responsable

273

projets de coopération
bilatérale dans 18 pays
et régions

75

pays représentés
à travers plus de
500 participants
à la conférence
internationale sur la
radicalisation des jeunes

MINISTÈRE DES
RELATIONS INTERNATIONALES
ET DE LA FRANCOPHONIE



RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2016-17

Photos de la couverture :

© Arctic Circle : Patrick Lachance (MCE)

© TQ : Jean-François Bergeron – Port de Québec

© La solidarité internationale en Francophonie : Patrick Lachance (MCE)

Ministère des Relations internationales et de la Francophonie

Tous droits réservés

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

ISBN : 978-2-550-79469-1 (imprimé)

ISBN : 978-2-550-79470-7 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2017

MESSAGE DE LA MINISTRE



© Heidi Hollinger

Québec, septembre 2017

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Conformément à la Loi sur l'administration publique et à la Loi sur le ministère des Relations internationales, j'ai l'honneur de déposer à l'Assemblée nationale le Rapport annuel de gestion 2016-2017 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Ce rapport fait état des résultats du Ministère pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La ministre,

CHRISTINE ST-PIERRE

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE

Québec, septembre 2017

Madame Christine St-Pierre
Ministre des Relations internationales et de la Francophonie
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9

Madame la Ministre,

C'est avec fierté que je vous présente le Rapport annuel de gestion 2016-2017 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Ce rapport fait état des résultats obtenus par le Ministère à l'égard des engagements pris pour cet exercice dans le cadre de son Plan stratégique 2014-2018, de sa Déclaration de services aux citoyens et de son Plan d'action de développement durable 2016-2020. Il contient également l'information relative à l'utilisation des ressources et respecte toutes les exigences législatives et gouvernementales en vigueur.

Je tiens à souligner l'engagement continu et la compétence exceptionnelle du personnel, tant au siège que dans le réseau des représentations du Québec à l'étranger, dans l'accomplissement de la mission du Ministère. Nos équipes contribuent ainsi au renforcement d'une diplomatie moderne et agile, qui est axée sur l'atteinte des priorités gouvernementales.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Le sous-ministre,

JEAN-STÉPHANE BERNARD



TABLE DES MATIÈRES

<i>Déclaration sur la fiabilité des données</i>	VIII
<i>Rapport de validation de la Direction de l'audit interne et de l'évaluation de programmes</i>	IX
<i>Présentation des résultats liés à la Déclaration de services aux citoyens</i>	1
<i>Réalisations marquantes relatives aux priorités gouvernementales 2016-2017</i>	6

1 PRÉSENTATION DU MINISTÈRE

Les représentations du Québec à l'étranger	12
Les représentants du Québec à l'étranger 2016-2017	14

2 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS LIÉS AU PLAN STRATÉGIQUE

Sommaire des résultats 2016-2017 du Plan stratégique 2014-2018	17
2.1 Diplomatie d'influence pour le Québec	19
2.2 Diplomatie d'appui aux intérêts du Québec	28
2.3 Gouvernance de l'action internationale	38
2.4 Optimisation et valorisation des ressources	41

3 \ UTILISATION DES RESSOURCES

3.1	Utilisation des ressources humaines	47
3.2	Utilisation des ressources budgétaires et financières	51
3.3	Utilisation des ressources informationnelles	53

4 \ RÉSULTATS LIÉS AU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

4.1	Résultats liés au Plan d'action de développement durable 2016-2020 pour l'année 2016-2017	57
-----	---	----

5 \ AUTRES EXIGENCES LÉGALES OU GOUVERNEMENTALES

5.1	Suivi de la mise en œuvre des standards sur l'accessibilité du Web	71
5.2	L'éthique et la déontologie	72
5.3	Accès aux documents et protection des renseignements personnels	72
5.4	Emploi et qualité de la langue française dans l'administration	75
5.5	Programme d'accès à l'égalité en emploi	76
5.6	Politique de financement des services publics	80
5.7	Bonis au rendement	80

6 \ ANNEXES

	Organigramme du ministère des Relations internationales et de la Francophonie au 31 mars 2017	84
	Liste des acronymes	86

DÉCLARATION SUR LA FIABILITÉ DES DONNÉES

Les résultats contenus dans le Rapport annuel de gestion 2016-2017 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie relèvent de notre responsabilité. Cette déclaration porte sur l'exactitude et la fiabilité des données qu'il contient.

Le présent rapport :

- décrit fidèlement la mission, les mandats et les orientations stratégiques du Ministère;
- présente les objectifs établis, les résultats atteints, les réalisations et les retombées engendrées;
- présente des données exactes et fiables.

Nous déclarons que le Rapport annuel de gestion 2016-2017 du Ministère présente fidèlement les résultats obtenus au regard de ses engagements.

À notre connaissance, les résultats, les données et les explications contenus dans le présent rapport annuel de gestion ainsi que les contrôles afférents sont fiables. Ils correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2017.

Jean-Stéphane Bernard
Sous-ministre

Marie Claire Ouellet
Sous-ministre associée à la concertation de l'action internationale et chef du Protocole

Michel Lafleur
Sous-ministre adjoint aux affaires bilatérales

Éric Thérault
Sous-ministre adjoint aux politiques et affaires francophones et multilatérales

Henriette Dumont
Directrice générale des services à l'organisation

RAPPORT DE VALIDATION

DE LA DIRECTION DE L'AUDIT INTERNE ET DE L'ÉVALUATION DE PROGRAMMES

Québec, septembre 2017

Monsieur Jean-Stéphane Bernard
Sous-ministre
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9

Monsieur le Sous-ministre,

Nous avons procédé à l'examen de l'information présentée dans le Rapport annuel de gestion 2016-2017 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie pour l'exercice terminé le 31 mars 2017. La responsabilité de l'exactitude, de l'intégralité et de la divulgation de l'information incombe à la direction du Ministère.

Notre responsabilité consiste à évaluer le caractère plausible et la cohérence générale de l'information, en nous basant sur les travaux relatifs à cet examen.

Notre examen a été effectué en nous référant aux normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne. Nos travaux ont consisté à obtenir des renseignements et des pièces justificatives, à mettre en œuvre des procédés analytiques, à effectuer des révisions de calculs, à documenter le fonctionnement des mécanismes de compilation et à discuter de l'information fournie. Ceux-ci ne constituent pas un audit.

Au terme de ce processus, nous n'avons rien relevé qui porte à croire que les résultats et les renseignements présentés dans le Rapport annuel de gestion 2016-2017 du Ministère ne sont pas, à tous égards importants, plausibles et cohérents.

La directrice de l'audit interne
et de l'évaluation de programmes,

CHANTALE MORIN, MBA

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS LIÉS À LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

ACCESSIBILITÉ

ENGAGEMENT

Le ministère des Relations internationales et de la Francophonie assure l'accès à ses services et aux renseignements portant sur ses programmes et sur ses activités. Dans un souci de mieux répondre aux besoins de sa clientèle, le Ministère diffuse sur ses sites Web (site institutionnel, Espace international et Québec sans frontières) ainsi que dans ses médias sociaux de l'information pertinente relative à ses activités. De plus, il enrichit régulièrement les contenus présentés en publiant des actualités, de nouvelles pages et de nouveaux documents, puis en mettant à jour l'information publiée sur une base continue.

La Déclaration de services aux citoyens (DSC) est accessible dans la section « Ministère » du site institutionnel (mrif.gouv.qc.ca). Une adresse « commentaires » y est incluse, permettant aux citoyens de faire part au Ministère de leurs commentaires sur la qualité des services.

Un formulaire de demande de renseignements généraux est également disponible dans la section « Nous joindre » du même site. Il permet à la clientèle de transmettre des demandes de renseignements ou tout commentaire ou plainte. L'adresse « commentaires » sur la qualité des services est également affichée dans la section « Nous joindre ».

PRINCIPAUX DOCUMENTS PUBLIÉS

Au cours de l'année 2016-2017, différents contenus relatifs aux priorités gouvernementales et ministérielles ont été affichés sur le site institutionnel du Ministère. Cela s'ajoute à la mise à jour continue des contenus des sites Web sous la responsabilité du Ministère.

En 2016-2017, les documents suivants ont été publiés sur les sites :

- Brochure promotionnelle *Québec en Corée du Sud* – français et coréen;
- Engagements financiers – chaque mois;
- Brochure sur le Programme de stages au sein d'organisations internationales gouvernementales;
- Brochure *Québec UNESCO 10 ans de partage* – français et anglais;
- Plan de classification;
- Plan d'action de développement durable 2016-2020;
- Programme de la conférence « Internet et la radicalisation des jeunes : prévenir, agir et vivre ensemble »;
- Rapport annuel de gestion 2015-2016.

MISE À JOUR DES SITES WEB DU MINISTÈRE

Les sites Web et les comptes de médias sociaux gérés par le Ministère ont pour objectifs de promouvoir le Québec, de faire connaître l'action du Gouvernement du Québec sur la scène internationale, de simplifier et de personnaliser les services offerts aux clientèles étrangères et de faire connaître les actions du Ministère aux Québécois.

Les différents sites Web du Ministère sont mis à jour régulièrement :

- Site institutionnel : mrif.gouv.qc.ca;
- Espace international : international.gouv.qc.ca;
- Québec sans frontières : mrif.gouv.qc.ca/qsfr (ce site fait partie du site institutionnel).

Les efforts visant à simplifier l'accès à l'information contenue dans les sites Web du Ministère se poursuivent. D'ailleurs, leur mise à jour périodique tient compte des commentaires reçus.

SITE INSTITUTIONNEL DU MINISTÈRE

Le site institutionnel a comme objectifs d'expliquer aux citoyens québécois et de mettre en valeur le rôle du Ministère et ses actions, et, plus précisément :

- de faire connaître les services du Ministère, d'y assurer l'accès et de fournir des renseignements portant sur ses programmes et ses activités;
- de faire connaître les stratégies internationales conçues par le Ministère;
- de faire connaître l'action internationale du gouvernement et celle de l'ensemble des ministères et organismes;
- de valoriser la participation du Québec à certains forums et événements internationaux;
- de souligner l'apport des représentations du Québec à l'action internationale;
- de démontrer que le réseau des représentations à l'étranger est au service des Québécois;
- de définir la manière dont le Ministère participe au développement économique et culturel du Québec au-delà de ses frontières;
- d'informer sur les récentes actualités de la scène internationale.

Ainsi, en 2016-2017, le Ministère a publié dans son site Web un total de 244 actualités, allocutions et communiqués, en plus de six infolettres pour le Programme de stages au sein d'organisations internationales gouvernementales.

L'ESPACE INTERNATIONAL

L'Espace international est un outil de communication Web destiné à promouvoir l'offre de services du gouvernement québécois auprès des clientèles étrangères. C'est un site multiservice pour cette clientèle qui désire obtenir dans sa langue une information ou un service du gouvernement québécois. L'Espace international s'adresse également aux Québécois qui s'intéressent aux activités internationales. Le site est une source d'informations pertinentes pour les entrepreneurs, les gens d'affaires, les étudiants, tous ceux qui sont présents sur la scène internationale ou qui voudraient y développer leurs activités. Par ailleurs, il est aussi l'outil de communication privilégié des représentations du Québec pour le développement des affaires sur la scène internationale, offert en neuf langues étrangères en plus du français.

Dans le but de compléter l'offre d'information aux clientèles internationales, le Ministère a publié sur les espaces pays des représentations de Boston, Bruxelles, Chicago, Londres, Mexico, New York et Paris des infolettres qui présentent des nouvelles du Québec et illustrent la richesse de ses relations avec ses partenaires internationaux.

Au total, en 2016-2017, le Ministère a publié :

- 107 infolettres pour les représentations mentionnées précédemment;
- 563 actualités se rapportant aux activités des représentations du Québec à l'étranger;
- 778 événements dans le calendrier de l'Espace international.

SITE QUÉBEC SANS FRONTIÈRES

Créé en 1995, le programme Québec sans frontières (QSF) permet aux Québécois de 18 à 35 ans de réaliser des projets de solidarité internationale en Afrique francophone, en Amérique latine, dans les Antilles, en Asie-Pacifique et, pour les anciens participants de QSF, au sein d'un organisme de coopération internationale du Québec. En 2016-2017, le Ministère a publié sur le site QSF 35 annonces de stages et quatre infolettres.

MÉDIAS SOCIAUX

Le Ministère est actif dans les médias sociaux, avec un total de 49 comptes. Sur une base quotidienne, il :

- administre et alimente les comptes ministériels (Facebook, Twitter, LinkedIn);
- soutient les représentations du Québec à l'étranger dans la gestion de leurs comptes (conseils, formations, mises à jour de documents);
- évalue la performance des comptes (statistiques).

Les médias sociaux au Ministère en 2016-2017 :

- 19 comptes Facebook;
- 22 comptes Twitter;
- 4 comptes LinkedIn (1 compte et 3 groupes de discussion);
- 2 comptes YouTube;
- 1 compte Instagram;
- 1 compte Flickr.

ÉQUITÉ ET TRANSPARENCE

ENGAGEMENT

La sélection des dossiers soumis dans le cadre des appels à projets de coopération bilatérale, des projets de solidarité internationale et des stages dans les organisations internationales est faite conformément à un processus de traitement intègre. Les processus de sélection sont normés, équitables et transparents.

Ainsi, afin de se conformer à l'engagement de la DSC, un mécanisme de sélection composé de cinq étapes est prévu :

- Le dépôt : un appel à projets est fait;
- Les critères de sélection : les critères sont diffusés;
- L'évaluation : les projets ou les candidatures admissibles sont évalués sur la base de critères de sélection connus;
- Le comité de sélection : l'évaluation des projets est confiée à un comité;
- La diffusion : les résultats des sélections des organismes et des projets sont diffusés dans des documents publics. Par ailleurs, les résultats des sélections de candidatures sont transmis uniquement aux personnes concernées. Par la suite, si les candidats ont des questions concernant leur dossier, le Ministère s'applique à y répondre dans un délai maximal de 10 jours ouvrables.

DILIGENCE

ENGAGEMENT

Les délais de traitement sont présentés dans le tableau suivant.

SERVICES	ACCUSÉS DE RÉCEPTION (PAR COURRIEL)		RÉPONSES	
	CIBLES	TAUX D'ATTEINTE DE LA CIBLE	CIBLES	TAUX D'ATTEINTE DE LA CIBLE
Renseignements généraux 429 demandes	2 jours	97 %	10 jours	96 %
Soutien offert à des projets de coopération bilatérale 364 projets soumis	2 jours	99 %	30 jours après la rencontre de sélection	43 % ¹
Soutien offert dans le cadre des programmes de solidarité internationale 127 projets soumis	2 jours	100 %	30 jours après la rencontre de sélection	0 % ²
Stages au sein d'organisations internationales gouvernementales 551 demandes de stage	2 jours	100 %	10 jours après l'entrevue	100 %
Commentaires sur la qualité des services 1 commentaire reçu	2 jours	100 %	15 jours	100 %

¹ Le Ministère gère avec rigueur ses appels à projets. L'ensemble du processus comporte de multiples démarches, ce qui peut occasionner certains retards dans le traitement des dossiers.

² Le retard dans la transmission des réponses aux organismes ayant soumis des projets dans le cadre des programmes de solidarité internationale s'explique notamment par le fait que l'investissement de 550 000 dollars annoncé dans le budget 2016-2017 du Gouvernement du Québec pour ces programmes exigeait une démarche exceptionnelle auprès du Fonds de suppléance du Conseil du trésor. Le nombre de projets soutenus étant dépendant du résultat de cette démarche, cela a contribué à accroître les délais de traitement. Par ailleurs, bien que ces délais aient excédé ceux prévus par la Déclaration de services aux citoyens du Ministère, la démarche a permis de soutenir plus de projets que l'année précédente, ce qui fut apprécié des partenaires du milieu québécois de la coopération internationale.

AMÉLIORATION CONTINUE

ENGAGEMENT

Le Ministère effectue des consultations pour mesurer la satisfaction à l'égard des services rendus. Dans le cadre des projets de solidarité internationale et des stages dans les organisations internationales, un questionnaire d'évaluation est transmis à certains organismes et aux stagiaires ayant posé leur candidature. En respectant la confidentialité, les résultats compilés servent à améliorer les services et la façon dont ils sont rendus.

Mesure de la satisfaction à l'égard des services rendus

ASPECTS ÉVALUÉS ET CLIENTÈLES	CONTEXTE DE LA MESURE	RÉSULTATS DE LA MESURE
Programmes de solidarité internationale	Dans le cadre des programmes de solidarité internationale, plusieurs actions de suivi sont réalisées annuellement, notamment des échanges de courriels ou téléphoniques, des rencontres, des consultations, des missions de suivi de projets à l'étranger, des questionnaires d'évaluation, la production de rapports (finaux ou intermédiaires) de projet afin d'évaluer les résultats des actions et de mesurer la satisfaction des partenaires. Plus particulièrement pour le programme QSF, des questionnaires d'évaluation sont utilisés pour mesurer la satisfaction des participants. Les résultats recueillis permettent de connaître l'appréciation de ces derniers quant aux différentes composantes des projets QSF. Ces données contribuent à améliorer l'ensemble des aspects du programme.	La majorité des acteurs impliqués sont satisfaits des programmes et des services rendus. Plus particulièrement pour le programme QSF : • 95 % des répondants affirment que leur projet a eu un effet bénéfique sur le développement de leurs capacités personnelles; • 80 % des répondants affirment que leur expérience a eu un effet bénéfique sur le développement de leurs capacités professionnelles; • 77 % des répondants se sont dits satisfaits de l'organisme québécois responsable de leur projet; • 84 % des répondants affirment qu'ils recommanderaient le programme QSF à un ami.
Stages au sein d'organisations internationales gouvernementales	La satisfaction des stagiaires est mesurée à l'aide d'une évaluation de stage et d'un rapport de stage remis dans les semaines qui suivent la fin du stage.	En 2016-2017, 19 rapports de stage et questionnaires d'évaluation ont été reçus. Ces documents démontrent une très grande satisfaction des stagiaires à l'égard du soutien offert par le Ministère.

RÉALISATIONS MARQUANTES RELATIVES AUX PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES 2016-2017

LE XVI^E SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

La participation du Québec au XVI^e Sommet de la Francophonie, qui s'est tenu les 26 et 27 novembre 2016 à Antananarivo, a permis de promouvoir les priorités du Gouvernement du Québec telles que la lutte contre la radicalisation violente, l'égalité entre les femmes et les hommes et la mise en œuvre des stratégies économique et jeunesse de la Francophonie. Le Québec est d'ailleurs intervenu avec vigueur en faveur du respect des droits de la personne lors d'importants débats, dont celui sur les nouvelles adhésions à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Le Sommet d'Antananarivo a en outre été l'occasion de faire valoir la langue française et la culture québécoise, de démontrer la pertinence des programmes québécois de solidarité et d'approfondir les relations avec de nombreux gouvernements prioritaires de l'espace francophone.

LE MINISTÈRE ET LES REPRÉSENTATIONS DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER AU CŒUR DES STRATÉGIES DIPLOMATIQUES

L'ACCORD ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL GLOBAL

Durant l'année 2016-2017, l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne a franchi d'importantes étapes menant à sa signature, le 30 octobre 2016, puis à son approbation par le Parlement européen, le 15 février 2017. Cela signifie donc que l'Accord pourra être mis en application provisoire pendant l'année 2017. Le réseau des représentations du Québec en Europe a consacré des efforts importants à ce chantier, sous la coordination de la Délégation générale du Québec à Bruxelles, afin d'en promouvoir la signature et l'approbation par les élus européens. Les chefs de poste ont en outre conseillé stratégiquement les autorités politiques québécoises tout en s'assurant d'une concertation avec les représentations diplomatiques du Canada en Europe.

Le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, et la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Christine St-Pierre, ont appuyé l'Accord par leurs interventions. Que ce soit lors de discussions au Québec ou en Europe, ils ont saisi chaque occasion pour promouvoir la position du Québec. Le premier ministre s'est notamment rendu à Bruxelles, où il était présent aux côtés du premier ministre canadien, Justin Trudeau, du président du Conseil européen, Donald Tusk, et du président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, pour la signature de l'Accord. La ministre St-Pierre s'est quant à elle rendue à Bruxelles, en janvier 2017, pour rencontrer plusieurs acteurs influents et à Strasbourg, en février 2017, pour assister à l'approbation de l'Accord par le Parlement européen. Enfin, rappelons que le Québec a été l'un des initiateurs de la négociation de l'AECG en 2007 et qu'il en a toujours été un promoteur actif. Le Ministère a pour sa part collaboré étroitement avec le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) pour établir une stratégie gouvernementale visant à favoriser la ratification nationale par les États membres, puis à maximiser les retombées de sa mise en application.

LE RENFORCEMENT DE LA RELATION QUÉBEC-ÉTATS-UNIS

Le premier ministre et les membres de son gouvernement ont effectué un total de 23 missions en sol américain en 2016-2017, témoignant une fois de plus de l'importance qu'accorde le Gouvernement du

Québec à sa relation avec les États-Unis. Dans le contexte de l'établissement d'une nouvelle Administration à la suite de l'élection du président américain Donald Trump, le Ministère, en concertation avec les huit représentations du Québec aux États-Unis et les ministères sectoriels concernés, a élaboré et mis en œuvre une série d'actions stratégiques de manière à assurer un repositionnement du Québec aux États-Unis. Ces actions assurent notamment le développement du réseau d'influence du Québec dans le nouvel environnement politique américain, le déploiement de communications favorisant une perception favorable de la relation Québec-États-Unis et l'intensification des activités d'appui aux entreprises et à des secteurs économiques clés pour le Québec.

LA CONFÉRENCE QUÉBEC-UNESCO « INTERNET ET LA RADICALISATION DES JEUNES : PRÉVENIR, AGIR ET VIVRE ENSEMBLE »

Le Gouvernement du Québec a choisi de placer l'enjeu de la radicalisation menant à la violence au cœur de ses priorités. Le Québec et l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), en collaboration avec de nombreux partenaires, ont organisé la conférence « Internet et la radicalisation des jeunes : prévenir, agir et vivre ensemble » qui a eu lieu du 30 octobre au 1^{er} novembre 2016, à Québec. Cette conférence, qui avait pour objectifs de recenser et de proposer des projets et programmes utiles à la prévention de la radicalisation des jeunes, a permis de réunir des centaines d'experts internationaux de la radicalisation. L'Appel de Québec, déclaration émanant des participants à la conférence, constitue l'une des retombées les plus intéressantes de l'événement. En effet, il engage la société civile, les chercheurs, les gouvernements, les jeunes et le secteur privé à agir en faveur d'un meilleur vivre-ensemble. Il encourage en outre l'utilisation d'Internet et des nouvelles technologies de la communication comme outils de prévention de la radicalisation menant à la violence.

LA STRATÉGIE MARITIME : VISITE DES MEMBRES DU CORPS CONSULAIRE ET DIPLOMATIQUE

Du 12 au 14 septembre 2016, à l'invitation de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, 14 membres du corps diplomatique, du corps consulaire et représentants de gouvernements étrangers ont pris part à une mission consacrée à la Stratégie maritime. Au départ de Montréal, les participants se sont rendus dans différents points d'intérêt du Québec, dont Bécancour, Rimouski, les Îles-de-la-Madeleine et Sept-Îles. Accompagnés du ministre délégué aux Affaires maritimes, Jean D'Amour, ils ont rencontré plusieurs interlocuteurs du milieu maritime et découvert les possibilités de collaboration en matière de recherche et d'innovation, d'investissements et de partage d'expertise. S'inscrivant dans la volonté d'organiser des activités en lien avec les priorités gouvernementales au Québec, cette initiative de diplomatie en territoire témoigne des avantages de la concertation interministérielle. Plusieurs ministères et organismes ont contribué au succès de cette visite coordonnée par le Ministère, dont le Secrétariat aux affaires maritimes et le MESI.

LA PRÉSENCE DES CHEFS DE POSTE EN SOL QUÉBÉCOIS

Les représentants du Québec à l'étranger ont pour mission de promouvoir le Québec sur leurs territoires d'attache respectifs. Ils font aussi connaître à la population québécoise les occasions qui s'y profilent ainsi que les retombées de leurs actions. Par exemple, lors de la XXI^e réunion des chefs de poste du Québec à l'étranger, du 6 au 10 juin 2016, certains représentants du Québec se sont rendus en Estrie, en Montérégie, en Beauce et en Gaspésie afin d'y rencontrer des gens d'affaires, des élus, des représentants institutionnels et des acteurs socioéconomiques. Suivant cette réunion annuelle avait lieu, du 13 au 16 juin, la Conférence de Montréal (Forum économique international des Amériques), au cours de laquelle plusieurs chefs de poste ont participé à une table ronde offrant un survol de l'action des représentations du Québec à l'étranger.

De plus, à l'occasion d'une tournée régionale du 28 novembre au 2 décembre 2016, le délégué général du Québec à New York, Jean-Claude Lauzon, et la déléguée du Québec à Boston, Marie-Claude Francoeur, ont prononcé neuf conférences dans six régions du Québec. Ils ont ainsi présenté à plus de 500 représentants d'entreprises et agents de développement économique les services des représentations du Québec aux États-Unis en appui aux entreprises québécoises souhaitant exporter sur le marché américain. Cette tournée coïncidait avec l'annonce de la mise sur pied du Centre de croissance accélérée des entreprises québécoises aux États-Unis, basé à New York.

M^{me} Francoeur et Éric Marquis, délégué du Québec à Chicago, ont également réalisé une tournée de conférences au Québec, du 17 au 20 janvier 2017, portant sur les répercussions pour le Québec des récentes élections américaines. Ces présentations ont permis d'expliquer à plus de 400 représentants de la société civile et du milieu universitaire certaines facettes du travail des représentations du Québec aux États-Unis, en plus de promouvoir le rôle de celles-ci dans la poursuite et le renforcement des relations avec ce pays.

CHEMINEMENT DE CARRIÈRE ET PERFORMANCE

Le Plan de cheminement de carrière, lancé à l'automne 2016, résulte d'une ferme volonté des autorités du Ministère de centrer les actions en ressources humaines sur le capital humain de l'organisation et de prioriser la gestion des talents. Cette démarche fournit aux employés du Ministère des outils leur permettant de réfléchir à leurs aspirations professionnelles, des méthodes de développement et un accompagnement personnalisé en cheminement de carrière offert par un conseiller en ressources humaines. La mise en œuvre de cette initiative confirme l'engagement du Ministère à favoriser le développement et la progression de ses effectifs ainsi qu'à accroître la performance de l'organisation, en favorisant entre autres la polyvalence des employés. Grâce à cette initiative, 10 affectations temporaires de personnel ont été possibles dans le cadre du programme de mobilité interne des effectifs durant l'année 2016-2017.

Le Ministère a aussi fait de la performance de ses processus un levier d'efficacité et d'efficience dans la réalisation de sa mission. Ainsi, plusieurs façons de faire ont été analysées et repensées au cours de l'année 2016-2017, afin d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles. Les retombées bénéfiques de cette démarche ont contribué à consolider la culture de performance dans l'organisation. Le Ministère compte d'ailleurs poursuivre ses efforts dans ce sens avec des projets porteurs et d'envergure au cours des années à venir.



PRÉSENTATION DU MINISTÈRE

8^e Conférence des chefs de gouvernement des Régions partenaires

Le premier ministre a participé les 14 et 15 juillet 2016 à la 8^e Conférence des chefs de gouvernement des Régions partenaires, à Munich en Allemagne. Il y a présenté les grandes priorités du Québec, en plus d'annoncer que le Québec sera l'hôte de la 9^e édition de l'événement, en mai 2018, sur le thème *La transition énergétique : vers une économie plus sobre en carbone*.

Le Ministère assume entre autres les **responsabilités suivantes** :

- Assurer la représentation du Québec à l'étranger;
- Conseiller le gouvernement et développer des politiques sur toute question ayant trait aux relations internationales;
- Établir et maintenir les relations avec les gouvernements étrangers et les organisations internationales;
- Veiller à la négociation et à la mise en œuvre d'ententes internationales;
- Veiller aux intérêts du Québec lors de la négociation d'accords internationaux et au respect de ses engagements internationaux;
- Assurer la mise en œuvre de la Politique internationale du Québec.

En plus des équipes relevant du sous-ministre, le Ministère est constitué de quatre grands secteurs regroupant l'ensemble des directions :

- Politiques et affaires francophones et multilatérales;
- Affaires bilatérales;
- Concertation de l'action internationale et Protocole;
- Services à l'organisation.

Au 31 mars 2017, le réseau du Québec à l'étranger était composé de 26 représentations réparties dans 14 pays, soit :

427
EMPLOYÉS

TRAVAILLENT AU MINISTÈRE

7 DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES

4 DÉLÉGATIONS

7 BUREAUX

6 ANTENNES

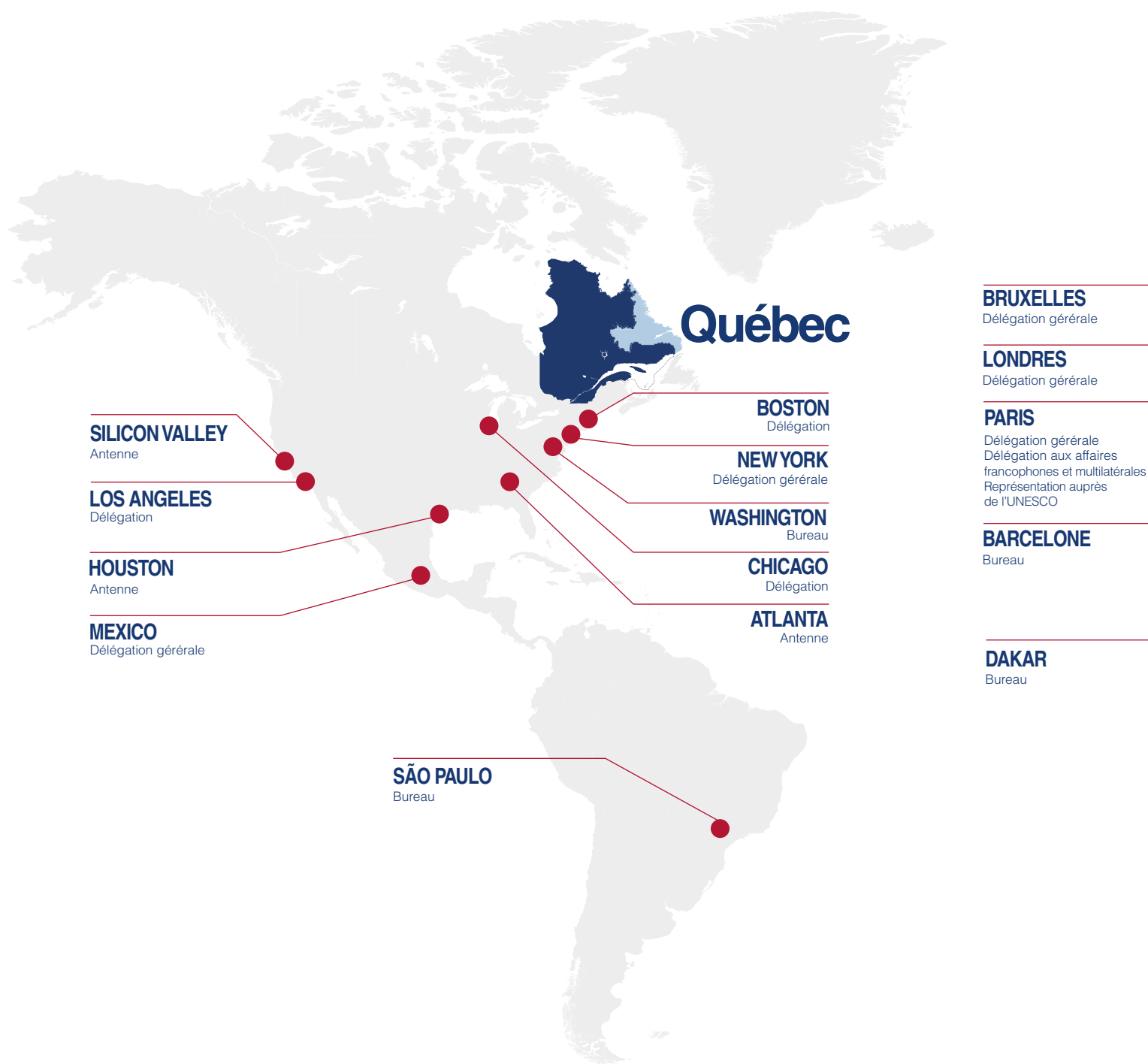
**2 REPRÉSENTATIONS EN
AFFAIRES MULTILATÉRALES**

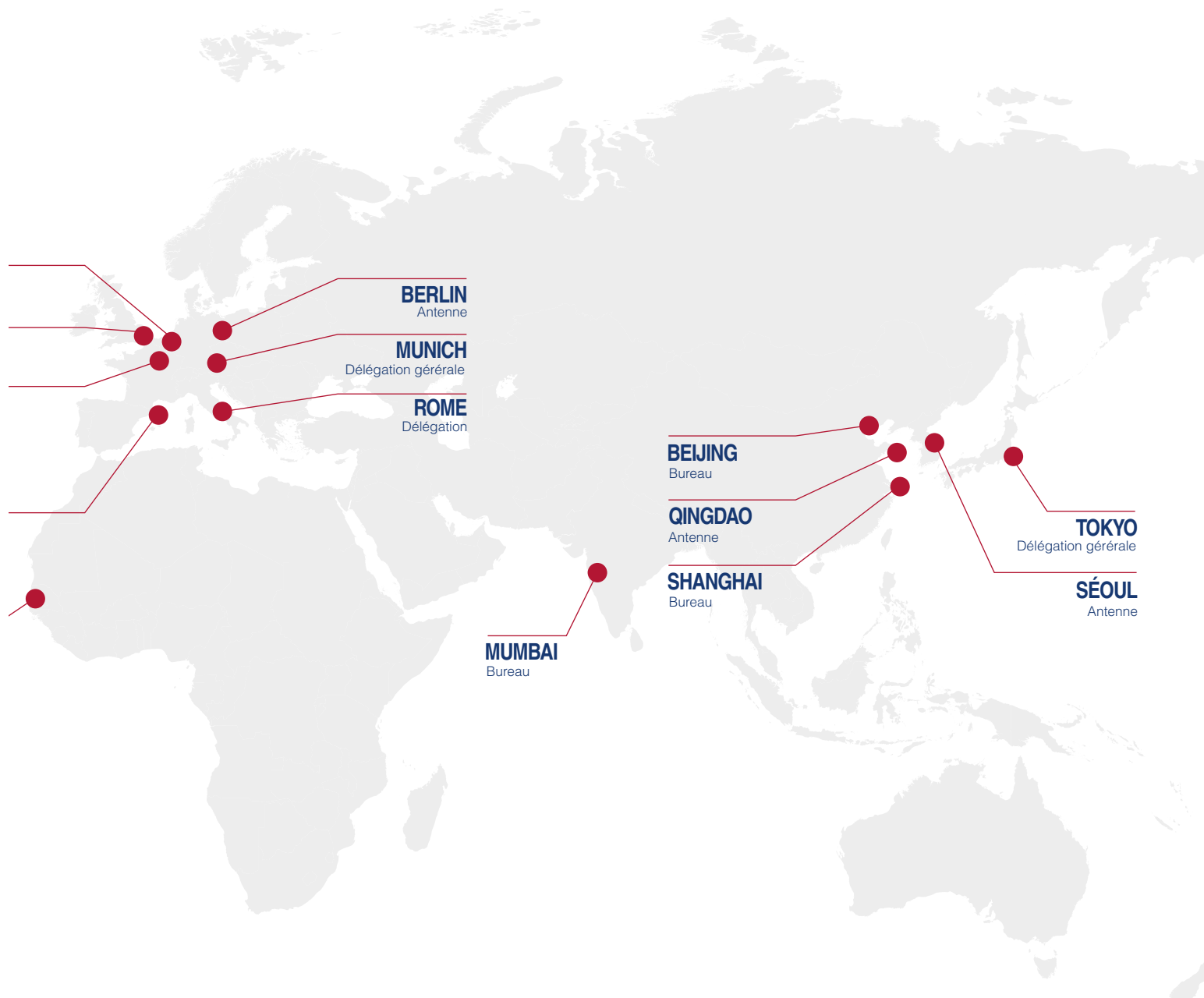
LE MINISTÈRE SOULIGNE SON 50^E ANNIVERSAIRE

En 2017, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie fête les 50 ans de sa création. Cet anniversaire est une occasion unique de faire connaître l'action internationale du Gouvernement du Québec à l'ensemble des Québécois. Dans cette optique, en 2016-2017, les équipes du Ministère et leurs partenaires ont travaillé à l'organisation des activités qui soulignent ce demi-siècle d'existence. Parmi ces activités, notons l'exposition conçue et réalisée par le Musée de la civilisation, qui jette un regard rétrospectif sur les réalisations des 50 dernières années sur le plan des relations internationales du Québec. Les préparatifs de la célébration de cette étape marquante ont permis de susciter une étroite collaboration entre plusieurs secteurs du Ministère.

LES REPRÉSENTATIONS DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER

Au 31 mars 2017





LES REPRÉSENTANTS DU QUÉBEC À L'ÉTRANGER 2016-2017

Au 31 mars 2017

DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES



MICHEL AUDET
Bruxelles



CLAIRE DERONZIER
Tokyo



JEAN-CLAUDE LAUZON
New York et
responsable Washington



ERIC R. MERCIER
Mexico



LINE BEAUCHAMP
Paris



CHRISTOS SIRROS
Londres



CLAUDE TRUELLE
Munich et Berlin

DÉLÉGATIONS



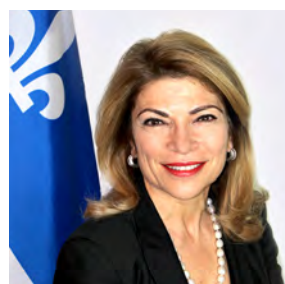
MARIE-CLAUDE
FRANCÉUR
Boston



ÉRIC MARQUIS
Chicago



ELIZABETH MACKAY
Los Angeles et
Silicon Valley



MARIANNA SIMEONE
Rome

BUREAUX



THAIS MARINI AUN
São Paulo



ALFONS
CALDERÓN RIERA
Barcelone



DOMINIC MARCOTTE
Mumbāi



JEAN-FRANÇOIS LÉPINE
Beijing, Shanghai
et Qingdao



YOUNES MIHOUBI
Dakar
* Ouverture du bureau à l'été 2016



FRÉDÉRIC TREMBLAY
Washington

ANTENNES



LOUISE FORTIN
Atlanta

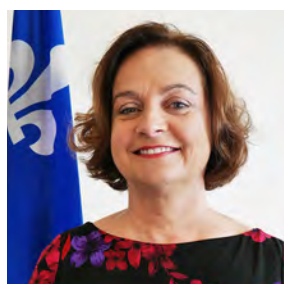


DANIEL DIGNARD
Houston



CHUNGYOLL YOO
Séoul

AFFAIRES MULTILATÉRALES



JULIE MIVILLE-DECHÊNE
Paris
Représentante du Québec
auprès de l'UNESCO



IAN MORISSETTE
Paris
Délégué aux affaires
francophones et multilatérales



PRÉSENTATION DES RÉSULTATS LIÉS AU PLAN STRATÉGIQUE

Visite du premier ministre chinois

Le 23 septembre 2016, le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, a accueilli le premier ministre du Conseil des affaires d'État de la République populaire de Chine, Li Keqiang, à son arrivée au Québec. Cette première visite d'un dirigeant chinois en sol québécois en plus de 20 ans aura permis au Québec et à la Chine de resserrer leurs liens dans une multitude de secteurs prioritaires.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS 2016-2017 DU PLAN STRATÉGIQUE 2014-2018

Objectifs	Indicateurs	Cibles prévues dans le Plan stratégique	Résultats 2016-2017	Pages
1. Poursuivre les activités de diplomatie d'influence en s'orientant sur les priorités du Québec et en soutenant la vitalité de la Francophonie.	1.1 Nombre de rencontres avec des personnalités influentes tenues en lien avec les priorités géographiques et sectorielles.	Minimum de 750 rencontres annuellement.	1 575	19
2. Soutenir la notoriété et la réputation du Québec à l'étranger, particulièrement dans les secteurs prioritaires.	2.1 Nombre d'activités de prospection, de promotion et de communication réalisées en lien avec le positionnement stratégique.	Minimum de 800 activités annuellement.	1 358	21
3. Encadrer les activités de diplomatie publique en vue de leur optimisation.	3.1 Taux de réalisation des étapes prévues pour l'élaboration d'un nouveau cadre de référence des activités ciblées de diplomatie publique.	100 % des étapes prévues ont été réalisées (dépôt du cadre d'ici mars 2015).	100 % ³	25
	3.2 Proportion d'activités réalisées répondant au cadre de référence.	100 % des activités réalisées répondent au cadre.	S. O.	25
4. Implanter la diplomatie numérique (utilisation des technologies de l'information et de la communication).	4.1 Taux de réalisation des étapes prévues pour l'élaboration d'une stratégie numérique.	100 % des étapes prévues ont été réalisées (dépôt de la stratégie d'ici mars 2016).	100 %	26
	4.2 Taux d'utilisation annuelle des outils de la stratégie numérique.	100 % des outils ont été utilisés.	86 %	26
5. Promouvoir le développement durable et responsable du Québec en lien avec les priorités gouvernementales.	5.1 Nombre d'interventions menées et soutenues relativement au développement durable et responsable, notamment celles en lien avec le Plan Nord, la Stratégie maritime, l'électrification des transports et le marché du carbone.	Minimum de 125 interventions annuellement.	294	28
6. Maintenir la diplomatie économique et culturelle pour le développement des entreprises du Québec.	6.1 Nombre d'entreprises soutenues par le réseau des représentations du Québec à l'étranger.	Minimum de 2 000 entreprises annuellement.	2 889 ⁴	30
	6.2 Nombre d'artistes, d'organismes culturels ou d'entreprises culturelles soutenus annuellement par le réseau des représentations du Québec à l'étranger.	Minimum de 1 800 artistes, organismes culturels ou entreprises culturelles annuellement.	2 042	33

³ Le cadre de référence des activités ciblées de diplomatie publique a été déposé au cours de l'année 2015-2016.

⁴ La donnée présentée provient du MESI. Elle inclut les entreprises appuyées par le réseau des représentations du Québec à l'étranger et par les conseillers du MESI. Il s'agit du nombre d'entreprises ayant reçu au moins un service (ex. : accompagnement-conseil, participation à une mission) dans un marché. Un marché correspond à un pays, sauf pour les États-Unis, qui sont divisés en six marchés, et la Chine, qui est divisée en deux marchés. Par exemple, une entreprise ayant reçu plusieurs services dans le même marché n'est comptabilisée qu'une fois, mais une entreprise ayant reçu des services dans plusieurs marchés est comptabilisée pour chacun des marchés différents.

Objectifs	Indicateurs	Cibles prévues dans le Plan stratégique	Résultats 2016-2017	Pages
7. Contribuer à la mobilité de la main-d'œuvre et des talents.	7.1 Nombre d'arrangements de reconnaissance mutuelle (ARM) des qualifications professionnelles pour lesquels des démarches sont effectuées en vue de leur signature.	En moyenne, un nouvel ARM signé annuellement.	1 ⁵	35
	7.2 Nombre d'ARM des qualifications professionnelles pour lesquels des démarches sont effectuées en vue de leur renouvellement.	En moyenne, deux ARM renouvelés annuellement.	1 ⁶	35
	7.3 Nombre de pays auprès desquels des démarches sont effectuées en vue de la conclusion d'ententes de sécurité sociale.	En moyenne, deux pays par année.	13 ⁷	36
8. Doter le Québec d'une nouvelle stratégie gouvernementale de l'action internationale, en fonction des créniaux d'excellence et des territoires prioritaires, à l'occasion du 50 ^e anniversaire du Ministère.	8.1 Taux de réalisation des étapes prévues pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie gouvernementale, à l'occasion du 50 ^e anniversaire du Ministère.	100 % des étapes prévues ont été réalisées annuellement (dépôt de la stratégie en 2017).	100 %	38
9. Renouveler le modèle de gouvernance de l'action internationale du Québec en soutenant une culture de concertation et de collaboration avec les ministères et organismes et les nouveaux acteurs de la diplomatie.	9.1 Proportion des activités planifiées par le nouveau modèle de gouvernance qui ont été réalisées.	100 % des activités planifiées annuellement ont été réalisées.	100 %	39
10. Miser sur l'intelligence stratégique de l'organisation pour valoriser le métier de diplomate.	10.1 Taux de participation du personnel ciblé dans les activités de professionnalisation de la fonction diplomatique.	100 % du personnel ciblé a participé à un minimum d'une activité par année.	100 %	41
11. Mettre en place des approches et des pratiques innovantes de gestion pour accroître l'expertise et la mobilisation des employés.	11.1 Proportion d'équipes flexibles constituées, sur le nombre requis par le Ministère.	100 % des équipes requises ont été mises sur pied annuellement.	82 %	42
12. Assurer la gestion rigoureuse des ressources par le renforcement de la performance et de la transparence.	12.1 Taux de révision des programmes identifiés par les autorités gouvernementales.	100 % des programmes identifiés ont été révisés.	100 %	43
	12.2 Pourcentage de missions à l'étranger dont les coûts sont rendus publics au Québec.	100 % des missions réalisées annuellement.	100 %	43

⁵ La moyenne est basée sur les résultats obtenus en 2014-2015 (0 ARM), en 2015-2016 (0 ARM) et en 2016-2017 (2 ARM).

⁶ La moyenne est basée sur les résultats obtenus en 2014-2015 (2 avenants), en 2015-2016 (1 avenant) et en 2016-2017 (0 avenant).

⁷ La moyenne est basée sur les résultats obtenus en 2014-2015 (11 pays), en 2015-2016 (19 pays) et en 2016-2017 (8 pays).

2.1

DIPLOMATIE D'INFLUENCE POUR LE QUÉBEC

Objectif 1

Poursuivre les activités de diplomatie d'influence en s'orientant sur les priorités du Québec et en soutenant la vitalité de la Francophonie.

INDICATEUR 1.1

Nombre de rencontres avec des personnalités influentes tenues en lien avec les priorités géographiques et sectorielles.

CIBLE

Minimum de 750 rencontres annuellement.

RÉSULTATS

2016-2017	2015-2016	2014-2015
1 575	1 352	1 301

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

La diplomatie d'influence est le moyen utilisé par le Gouvernement du Québec pour agir en concertation avec ses partenaires publics et privés afin de sensibiliser les intervenants étrangers et d'infléchir, le cas échéant, leurs positions dans un sens favorable à ses intérêts. Cette diplomatie, axée sur le dialogue, poursuit des objectifs gouvernementaux prioritaires et stratégiques au moyen d'activités et d'interventions menées auprès de clientèles et de tribunes pertinentes, dont celles de la Francophonie. L'influence du Québec s'exprime tant par sa diplomatie publique et son action médiatique que par ses activités protocolaires, la coordination de son activité diplomatique, la conduite de ses relations bilatérales et multilatérales et ses rencontres avec des personnalités influentes de tous les milieux.

Pour le Ministère, il s'agit non seulement de mettre en œuvre des approches innovantes en matière de diplomatie publique, mais aussi de renforcer ses pratiques diplomatiques courantes pour accroître et diversifier sa capacité d'action et d'influence, en fonction de ses priorités géographiques et sectorielles. Pour atteindre cet objectif, le Ministère compte sur ses activités de diplomatie réalisées auprès de représentants de gouvernements étrangers établis au Québec ainsi que sur celles réalisées par le réseau des représentations du Québec à l'étranger, notamment les missions des membres du gouvernement, qui facilitent l'accès aux décideurs étrangers et renforcent la crédibilité des relations bilatérales et multilatérales.

DES RÉALISATIONS

IMPORTANTE MISSION POLITIQUE ET COMMERCIALE QUÉBÉCOISE À CUBA

Le 13 septembre 2016, le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, a été reçu à La Havane par le président de la République de Cuba, Raúl Castro, à l'occasion d'une importante mission politique et commerciale en sol cubain. Cette rencontre a permis d'établir un lien direct avec les plus hautes autorités politiques du pays. Le succès de cette mission a démontré l'intérêt pour le Québec d'y compter une présence dans un avenir proche.

Les retombées

L'entretien du premier ministre avec le président de la République de Cuba a favorisé le développement d'une relation de travail ayant débouché sur la signature de plusieurs ententes, dont une déclaration de coopération multisectorielle, signée par la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, visant à appuyer le développement de la coopération entre le Québec et Cuba. Dans cet esprit, un premier appel à projets de coopération Québec-Cuba a été lancé en décembre 2016 dans les secteurs de l'agriculture, de la santé et des services sociaux, de l'environnement et des énergies renouvelables ainsi que de la culture.

DES VISITES HISTORIQUES AU QUÉBEC

Entretien avec le premier ministre de Chine

Le 23 septembre 2016, à l'occasion de sa visite officielle au Canada, le premier ministre du Conseil des affaires de l'État de la République populaire de Chine, Li Keqiang, s'est rendu à Montréal. Accompagné d'une importante délégation de ministres et de représentants de grandes entreprises, M. Li s'est entretenu avec le premier ministre du Québec, en présence de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, du ministre des Finances, de la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. L'économie, la lutte contre les changements climatiques, le libre-échange et le tourisme ont été au cœur des échanges.

Il s'agissait de la première fois, en plus de 20 ans, qu'un premier ministre chinois effectuait une visite en sol québécois. La tenue de cette rencontre bilatérale témoigne de la qualité des relations qu'entretiennent les deux gouvernements, lesquelles reposent sur des liens établis depuis près de 40 ans. Enfin, le premier ministre chinois a souligné la place importante occupée par le Québec dans la relation sino-canadienne ainsi que son expertise en matière de marché du carbone et de lutte contre les changements climatiques.

Entretien avec le président du Mexique

Dans le contexte de sa visite officielle au Canada, le président du Mexique, Enrique Peña Nieto, a effectué, le 26 juin 2016, une première visite officielle au Québec, la dernière du genre remontant à plus de 25 ans. S'inscrivant dans la poursuite des efforts mutuels de renforcement de la relation entre les deux gouvernements, l'entretien du premier ministre et du président du Mexique a permis de faire le point sur les priorités communes du Québec et du Mexique, soit les énergies renouvelables, la lutte contre les changements climatiques et l'appui au marché du carbone, la nouvelle économie et l'innovation, la culture, l'éducation et l'enseignement supérieur.

LA 19^E RENCONTRE ALTERNÉE DES PREMIERS MINISTRES QUÉBÉCOIS ET FRANÇAIS

Le 14 octobre 2016, à Québec, le premier ministre du Québec et le premier ministre de la République française, Manuel Valls, ont participé à la 19^e Rencontre alternée des premiers ministres québécois et français. Parmi les thèmes prioritaires, mentionnons l'économie, le numérique, la jeunesse, la promotion de la langue française, la lutte contre les changements climatiques, la prévention de la radicalisation et la Stratégie maritime. L'un des faits marquants de la visite a été la reconnaissance de la légitimité de l'action internationale du Québec par le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, lors d'un événement consacré à l'AECG à Montréal, le 13 octobre 2016. En cette circonstance, M. Trudeau a déclaré que « le Québec entretient une relation unique, directe et privilégiée avec la France ».

Les retombées

Des résultats probants ont découlé de la visite du premier ministre français au Québec, dont :

- la réaffirmation de la volonté de la France que l'AECG entre le Canada et l'Union européenne entre en vigueur rapidement;
- la création de l'Institut France-Québec pour la coopération scientifique en appui au secteur maritime (IFQM);
- la conclusion d'une déclaration d'intention commune portant sur la prévention des phénomènes de radicalisation;
- la signature d'une déclaration commune en matière de protection et de promotion de la langue française, dont les axes principaux sont l'enseignement du français en Afrique et la promotion du français en Amérique du Nord, au moyen de la médiation culturelle.

ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

La 22^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP-22) s'est tenue à Marrakech du 7 au 18 novembre 2016. En marge de cet événement, le premier ministre du Québec a rencontré le directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), José Graziano da Silva. Lors de leurs discussions portant sur les enjeux relatifs à la lutte contre les changements climatiques, au développement durable et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le premier ministre en a profité pour présenter un projet de colloque international sur la sécurité alimentaire et la nutrition à l'heure des changements climatiques.

Les retombées

À la suite de son entretien avec le directeur général de la FAO, le premier ministre a officialisé la tenue à Québec en septembre 2017, en association avec la FAO, d'un colloque d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition à l'heure des changements climatiques. En outre, afin de renforcer les relations du Gouvernement du Québec avec les organisations multilatérales d'intérêt présentes sur le territoire italien, dont la FAO, le Ministère a doté la Délégation du Québec à Rome d'une ressource supplémentaire chargée des affaires multilatérales.

Objectif 2

Soutenir la notoriété et la réputation du Québec à l'étranger, particulièrement dans les secteurs prioritaires.

INDICATEUR 2.1

Nombre d'activités de prospection, de promotion et de communication réalisées en lien avec le positionnement stratégique.

CIBLE

Minimum de 800 activités annuellement.

RÉSULTATS

2016-2017	2015-2016	2014-2015
1 358	1 075	1 171

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

La notoriété et la réputation du Québec à l'étranger constituent les fondements à partir desquels il compte se distinguer et réaliser sa mission. Le Québec étant en concurrence avec les États du monde pour attirer des capitaux et des talents, il doit mettre en valeur son positionnement stratégique sur les tribunes internationales, au sein des réseaux d'influence et au cœur des organisations où il pourra tirer profit de sa présence et de sa spécificité. La gestion du discours et de l'image du Québec à l'étranger devient alors l'outil privilégié de son action. Elle encourage notamment l'engagement des décideurs étrangers en faveur des partenariats mutuellement bénéfiques.

DES RÉALISATIONS

LA PARTICIPATION DU QUÉBEC AU XVI^e SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

Comme mentionné précédemment, la participation du Québec au XVI^e Sommet de la Francophonie a contribué à conforter le statut du Québec à titre de membre de l'organisation et à promouvoir les valeurs de la Francophonie. Qui plus est, sur des priorités comme la lutte contre la radicalisation menant à la violence, le Québec a fait adopter la résolution⁸ qu'il a proposée avec des gouvernements partenaires. Il a de plus contribué au consensus visant la réforme des instances et la révision des modalités d'adhésion à l'OIF. Il a également favorisé le consensus visant à ce que la Francophonie se dote d'une stratégie en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et pour que l'OIF dispose d'une entité exclusivement consacrée à cet objectif. Enfin, la ministre a porté un message d'ouverture auprès des décideurs francophones concernant la protection des droits des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBT).

En marge du Sommet de la Francophonie, le démarrage de deux projets à Madagascar menés par l'Aide internationale à l'enfance (l'AMIE) avec le soutien financier du Ministère a été annoncé en présence du premier ministre, Philippe Couillard, de la ministre, Christine St-Pierre, et de la ministre de l'Emploi, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle de Madagascar, Marie Lydia Toto-Raharimalala. Ces projets, qui visent la formation professionnelle, le renforcement de l'employabilité des jeunes et la préservation de l'environnement, contribuent à mettre en œuvre la Stratégie jeunesse et la Stratégie économique de la Francophonie.

Dans le même esprit, l'annonce de la création d'un observatoire de la Francophonie économique à l'Université de Montréal, puis l'octroi de 250 exemptions des droits de scolarité supplémentaires et de 42 bourses de formation collégiale technique destinées aux étudiants de pays francophones du Sud confirment la volonté du Québec de mener des actions qui contribuent concrètement au développement des capacités dans l'espace francophone.

Les retombées

En suivi de la décision prise dans le cadre du Sommet, le Québec a été retenu au sein du Groupe de travail restreint sur la réforme des instances et la révision des modalités d'adhésion, dont le mandat visera le renforcement des processus décisionnels au sein de l'OIF et une meilleure prise en compte des valeurs de la Francophonie.

Ses interventions au sein des instances de la Francophonie ont fait du Québec un acteur crédible dans la promotion des enjeux relatifs aux droits des personnes LGBT.

⁸ « Résolution sur la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents pouvant conduire au terrorisme », Antananarivo, 26 et 27 novembre 2016, francophonie.org/IMG/pdf/som_xvi_3_resol_radicalisation.pdf.

QUÉBEC : HÔTE D'UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA RADICALISATION DES JEUNES

Comme mentionné plus haut, Québec a été l'hôte d'une importante conférence regroupant plus de 500 participants venant de 75 pays. Pendant la séance d'ouverture, la ministre Christine St-Pierre a livré une allocution soulignant l'omniprésence des technologies et l'interconnexion du monde dans lequel nous vivons.

Les retombées

La Conférence Québec-UNESCO a eu plusieurs retombées majeures, dont :

- un projet de chaire de recherche UNESCO en prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent à l'Université de Sherbrooke, laquelle bénéficiera du soutien financier du Gouvernement du Québec;
- l'Appel de Québec, une déclaration solennelle produite par les participants à la conférence et reprenant les valeurs d'ouverture et de tolérance mises en avant dans le cadre des travaux;
- le soutien de l'Appel de Québec par le Conseil intergouvernemental du Programme Information pour tous de l'UNESCO, lors d'une réunion tenue le 27 février 2017. Ce soutien constitue une étape préalable à l'endossement de l'Appel de Québec par la Conférence générale de l'UNESCO, qui réunira les 195 États membres en novembre 2017;
- le lancement officiel de PhiloJeunes, une initiative québécoise qui a pour but de développer l'esprit critique des jeunes à l'école;
- la confirmation d'un nouveau stage à l'UNESCO en collaboration avec les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ).

LA MINISTRE EN TOURNÉE RÉGIONALE POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Dans le cadre de sa tournée des régions, la ministre St-Pierre a rencontré, le 22 avril 2016, le Comité de solidarité de Trois-Rivières (CS/TR), puis le Centre de solidarité internationale du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CSI-SLSJ), le 20 août 2016. Ces visites ont permis d'apprécier les retombées du soutien qu'accorde le Ministère aux organismes québécois de coopération internationale établis en région. L'engagement du Québec dans le domaine de la solidarité internationale est fondé sur un partenariat avec ces organismes ayant développé au fil du temps une expertise reconnue et une riche expérience de travail dans les pays en développement. Lors de ces visites, la ministre a annoncé l'octroi d'un financement de 210 000 dollars sur trois ans pour le CS/TR et de près de 220 000 dollars pour le CSI-SLSJ, dans le cadre du programme QSF et du Programme québécois de développement international (PQDI).

Parallèlement à cette tournée, la ministre a participé à la célébration du 40^e anniversaire de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), à Montréal, lors de son assemblée générale annuelle le 13 juin 2016. M^{me} St-Pierre s'est adressée à plus de 100 personnes du milieu québécois de la coopération internationale pour exprimer l'importance que le Québec accorde à la solidarité internationale et à l'excellente relation qui unit le Ministère et l'AQOCI depuis quatre décennies. Ce fut aussi l'occasion d'annoncer un investissement supplémentaire de 550 000 dollars visant à élargir les initiatives du Ministère en solidarité internationale au cours de l'année 2016-2017.

Les retombées

Grâce à cet appui supplémentaire, 341 jeunes ont pu prendre part au programme QSF en 2016-2017, une hausse par rapport aux 307 participants de 2015-2016. Cet engagement a réaffirmé l'importance qu'accorde le Ministère à la solidarité internationale et contribué à maintenir la notoriété du Québec dans ce domaine. En outre, cet appui financier du Ministère a permis d'engager une démarche visant à mettre en place un mécanisme de financement innovant, tout en poursuivant le soutien au renforcement des capacités des organismes en matière de sécurité.

JOURNÉE THÉMATIQUE QUÉBEC-ÉTATS-UNIS : UN PARTENARIAT POUR UNE ÉCONOMIE OUVERTE ET PROSPÈRE

Une journée thématique sur la relation Québec-États-Unis, organisée conjointement par le Gouvernement du Québec, la Fédération des chambres de commerce du Québec et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, s'est tenue le 17 mars 2017 à Montréal. Le premier ministre et la ministre St-Pierre y étaient présents. Plus de 500 acteurs économiques et politiques venus de part et d'autre de la frontière ont pu y discuter des avantages mutuels du commerce transfrontalier et des efforts à consentir pour mettre en valeur le partenariat économique entre le Québec et les États-Unis. Cette activité d'envergure peut être considérée comme le coup d'envoi d'un projet de diplomatie publique mis en œuvre par le Ministère, ses représentations basées aux États-Unis et le MESI, qui vise à promouvoir l'intégration commerciale et l'interdépendance économique nord-américaines. Enfin, cette journée a aussi permis d'approfondir la réflexion sur la relation économique Québec-États-Unis dans son ensemble et de déterminer les gestes concrets à poser pour lui donner une nouvelle impulsion. La tenue de cet événement unique démontre le caractère proactif du Québec et envoie un message clair aux décideurs américains sur les positions du gouvernement en la matière.

STRATÉGIE NUMÉRIQUE DU MINISTÈRE : POURSUITE DU DÉPLOIEMENT

Le déploiement de la Stratégie de diplomatie numérique 2016-2018⁹ a permis au Québec de prendre la place qui lui revient dans le monde numérique et d'augmenter sa notoriété et sa réputation en ligne. Les travaux de la Stratégie de diplomatie numérique et les efforts en continu du siège et du réseau ont permis de positionner le Québec comme un acteur proactif et engagé de la conversation en ligne, dans plusieurs grands événements internationaux liés aux priorités d'action du Gouvernement du Québec à l'international, notamment dans le cadre de la CdP-22, du Sommet de la Francophonie et de la Climate Week à New York. Le Ministère a su mener et stimuler la conversation en ligne entourant la Conférence Québec-UNESCO, propulsant la visibilité de cet événement au même niveau que d'autres événements internationaux de grande envergure.

Enfin, les différents comptes de médias sociaux du Ministère ont attiré l'attention de plusieurs influenceurs notoires sur Twitter, qui ont contribué à étendre la portée des messages en les relayant auprès de leurs auditoires (gouvernement mexicain, Quai d'Orsay, UNESCO, OIF, TV5Monde, etc.).

⁹ Voir indicateur 4.1 pour en savoir plus sur cette stratégie.

Objectif 3

Encadrer les activités de diplomatie publique en vue de leur optimisation.

INDICATEUR 3.1

Taux de réalisation des étapes prévues pour l'élaboration d'un nouveau cadre de référence des activités ciblées de diplomatie publique.

CIBLE

100 % des étapes prévues ont été réalisées (dépôt du cadre d'ici mars 2015).

RÉSULTATS

2016-2017	2015-2016	2014-2015
100 % ¹⁰	100 %	80 %

INDICATEUR 3.2

Proportion d'activités réalisées répondant au cadre de référence.

CIBLE

100 % des activités réalisées répondent au cadre.

RÉSULTATS

2016-2017	2015-2016	2014-2015
S. O.	S. O.	S. O.

EXPLICATION DES OBJECTIFS

La diplomatie publique vise à communiquer et à dialoguer directement avec les publics d'un territoire étranger. Elle permet d'exercer une influence ou une attraction sur les acteurs ciblés ainsi que d'élargir et de consolider les réseaux de relations (décideurs politiques, économiques ou culturels, leaders d'opinion, société civile, etc.).

Une stratégie de diplomatie publique efficace poursuit un objectif défini dans le temps et articulé par une série d'opérations cohérentes. Elle constitue un moyen d'atteindre des cibles gouvernementales et vient soutenir la pratique de la diplomatie traditionnelle. Son usage suscite de plus en plus d'intérêt, notamment parce qu'elle se prête bien à l'évolution de l'environnement communicationnel, qui rend plus facile et moins coûteuse l'interaction avec un large public. Cette diplomatie publique permet notamment :

- de mettre en valeur le Québec dans un créneau stratégique;
- d'attirer l'attention sur le Québec dans le cadre d'un thème particulier;
- d'établir une prise de contact avec des interlocuteurs ciblés;
- d'effectuer un suivi subséquent aux contacts établis.

DES RÉALISATIONS

Pour appuyer la mise en œuvre du cadre de référence en diplomatie publique déposé en 2015-2016, le Ministère a élaboré un outil de cadrage des activités de diplomatie publique qui vient guider les représentations du Québec à l'étranger dans l'application des concepts du cadre de référence.

Cet outil a été conçu pour aider les représentations à mieux planifier et cibler leurs activités de diplomatie publique, notamment dans un souci de cohérence avec les objectifs suivants :

- l'atteinte des objectifs internationaux fixés pour les grands dossiers prioritaires du Québec;
- la réalisation de la mission du Ministère;
- le développement des réseaux d'influence et des partenariats du Québec.

¹⁰ Le cadre de référence des activités ciblées de diplomatie publique a été déposé au cours de l'année 2015-2016.

Aussi, toute opération de diplomatie publique se fera dorénavant selon les étapes suivantes :

- cibler un objectif prioritaire à atteindre;
- analyser l'environnement interne, externe et les enjeux ou les problématiques;
- planifier les étapes de réalisation;
- organiser l'opération et procéder à sa mise en œuvre;
- évaluer, compiler et analyser les résultats.

L'année 2017-2018 sera consacrée au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre du cadre de référence.

Objectif 4

Implanter la diplomatie numérique
(utilisation des technologies de l'information et de la communication).

INDICATEUR 4.1

Taux de réalisation des étapes prévues pour l'élaboration d'une stratégie numérique.

CIBLE

100 % des étapes prévues ont été réalisées (dépôt de la stratégie d'ici mars 2016).

RÉSULTATS

2016-2017	2015-2016	2014-2015
100 %	100 %	75 %

INDICATEUR 4.2

Taux d'utilisation annuelle des outils de la stratégie numérique.

CIBLE

100 % des outils ont été utilisés.

RÉSULTATS

2016-2017	2015-2016	2014-2015
86 %	S. O.	100 %

EXPLICATION DES OBJECTIFS

Le numérique est un levier d'influence indispensable à la diplomatie. Par leur portée à la fois mondiale et instantanée, les médias sociaux sont des incontournables pour se faire connaître, bâtir des réseaux de relations, échanger et, surtout, influencer.

Par l'utilisation des outils numériques, le Ministère vise le renforcement de la capacité d'action et d'influence du Québec quant aux priorités ministérielles ou gouvernementales et à son positionnement stratégique sur ses territoires prioritaires. Les unités du Ministère doivent rendre compte de l'utilisation effective des outils de la Stratégie de diplomatie numérique.

DES RÉALISATIONS

L'élaboration de la Stratégie de diplomatie numérique s'est conclue par son dépôt en mars 2016. Le plan d'action qui l'accompagne a été déposé au même moment. En raison du caractère dynamique et évolutif des technologies de l'information, il était compris, lors de l'élaboration, que le plan d'action serait révisé périodiquement d'ici son aboutissement, afin de l'adapter aux tendances et aux nouvelles réalités du numérique. Ainsi, une révision du plan a été effectuée en décembre 2016. Les outils considérés par l'indicateur 4.2 sont ceux que l'on trouve dans la version révisée du plan d'action.

Parmi les travaux prévus pour le 31 mars 2017, le Ministère a notamment :

- mis à jour le cadre de gestion des médias sociaux;
- amélioré les connexions entre les différents outils pour assurer la cohésion dans les communications numériques du Ministère;
- développé la capacité de l'organisation à utiliser des logiciels ouverts et des solutions infonuagiques par la mise en place d'un laboratoire;
- fait les démarches pour que les comptes du Ministère soient reconnus comme officiels et certifiés par les entreprises de médias sociaux qui le permettent;
- proposé le « défi du mois » pour les médias sociaux.

Par ailleurs, les travaux en continu suivants sont amorcés :

- poursuivre la formation et l'accompagnement du personnel du Ministère relativement à l'utilisation des médias sociaux (25 formations auprès de 99 employés en 2016-2017);
- proposer une série de visuels exclusifs pour l'habillage des comptes de médias sociaux du Ministère;
- repérer et joindre les relayers ciblés;
- valoriser les relations, les partenaires et les acteurs de l'action internationale du Québec;
- concevoir des sessions de « questions et réponses » virtuelles;
- intégrer les univers numériques du Ministère à ses activités publiques;
- établir des standards de services numériques.

L'ensemble des travaux prévus et amorcés durant l'année 2016-2017 correspondent au taux d'utilisation de 86 % des outils de la Stratégie de diplomatie numérique.

Les retombées

Ces actions ont permis au Ministère d'accélérer la progression de sa présence en ligne. Les comptes Twitter, LinkedIn et Facebook du siège et du réseau joignent maintenant plus de 100 000 abonnés (soit une augmentation de 36 % par rapport au 31 mars 2016). Le Ministère est ainsi en mesure de mieux informer la population et de réagir en temps opportun aux situations qui le demandent.

Du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 :

- 13 889 personnes se sont abonnées à ses comptes Twitter;
- 12 040 personnes sont devenues adeptes de ses pages Facebook;
- 875 personnes se sont abonnées à son compte LinkedIn;
- les messages des comptes Twitter ont été relayés 18 503 fois, ont suscité 17 941 clics et ont généré un total de 7 911 392 impressions (affichages à l'écran).

2.2

DIPLOMATIE D'APPUI AUX INTÉRÊTS DU QUÉBEC

Objectif 5

Promouvoir le développement durable et responsable du Québec en lien avec les priorités gouvernementales.

INDICATEUR 5.1

Nombre d'interventions menées et soutenues relativement au développement durable et responsable, notamment celles en lien avec le Plan Nord, la Stratégie maritime, l'électrification des transports et le marché du carbone.

CIBLE

Minimum de 125 interventions annuellement.

RÉSULTATS

2016-2017	2015-2016	2014-2015
294	313	183

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

Le Ministère assume une responsabilité de soutien et d'accompagnement du volet international de plusieurs politiques gouvernementales en lien avec le développement économique et le développement durable et responsable, notamment la promotion internationale du Plan Nord, de la Stratégie maritime, de l'électrification des transports et du marché du carbone.

Grâce, entre autres, à la connaissance fine de l'environnement des territoires qu'elles couvrent, les représentations du Québec à l'étranger sont à même de reconnaître les occasions d'affaires, de cibler les forums et les activités permettant au Québec de promouvoir de façon soutenue ses intérêts et de contribuer au rayonnement et à la défense des positions québécoises. La communauté internationale est aussi sensibilisée au rôle central exercé par les États fédérés dans le domaine du développement durable et responsable.

DES RÉALISATIONS

LA 22^E CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La 22^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP-22) s'est tenue à Marrakech du 7 au 18 novembre 2016. En marge de cette conférence, le premier ministre a lancé, le 15 novembre, le Programme de coopération climatique internationale (PCCI) ainsi que l'Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques, tous deux financés par le Fonds vert du Gouvernement du Québec.

Le PCCI appuie des projets de coopération d'organisations québécoises issues du secteur privé, du milieu de la solidarité internationale et du milieu de la recherche qui contribuent aux efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux effets des changements climatiques dans les pays

francophones les plus vulnérables, en collaboration avec leurs partenaires locaux. Pour faire suite au lancement de ce programme doté d'une enveloppe de 18 millions de dollars sur cinq ans, un premier appel à projets s'est déroulé du 15 novembre 2016 au 31 janvier 2017.

Pour sa part, l'Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques vise à renforcer les capacités des pays francophones les plus vulnérables aux changements climatiques, en soutenant la participation active des jeunes à la lutte contre les changements climatiques. Ce programme de 1,39 million de dollars sur cinq ans est mis en œuvre avec la collaboration de LOJIC et de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable.

FORUMS ARCTIQUES MULTILATÉRAUX

Du 6 au 9 octobre 2016 s'est tenue, à Reykjavik, la 4^e Assemblée de l'Arctic Circle¹¹. La participation du premier ministre à titre de conférencier à cet événement a contribué au positionnement du Québec comme acteur crédible auprès d'intervenants nordiques influents.

Du 11 au 13 décembre 2016, Québec a été l'hôte du Forum de l'Arctic Circle ayant pour thème « Le développement durable des régions nordiques : une approche intégrée et partenariale ». À cette occasion, le Gouvernement du Québec, la Société du Plan Nord, la Fondation Prince Albert II de Monaco et la branche canadienne de cette fondation ont signé une convention-cadre de partenariat visant à intensifier les projets de coopération sur le territoire du Plan Nord.

Ainsi, par sa vision de développement nordique durable et sa participation aux forums arctiques multilatéraux, le Québec démontre qu'il est un acteur nordique engagé. Depuis juin 2016, le Gouvernement du Québec, à travers la délégation canadienne, participe aux travaux du Conseil de l'Arctique¹², principale instance multilatérale gouvernementale à traiter de ces questions.

Les retombées

De la 4^e Assemblée de l'Arctic Circle a découlé une entente de collaboration internationale en matière de développement de la recherche et de la formation dans le domaine des énergies renouvelables pour les régions nordiques, signée par des institutions québécoises (INRS, Université Laval, Ouranos et Hydro-Québec) et islandaises (Université de Reykjavik, Université d'Islande, Icelandic Meteorological Office et Landsvirkjun¹³).

LE SECRÉTARIAT DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Basé à Montréal depuis 1996, le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (SCDB) est une organisation des Nations Unies générant annuellement des retombées estimées à près de 20 millions de dollars qui emploie une centaine de personnes, dont plusieurs Québécois. Le 5 mai 2016, la ministre St-Pierre a annoncé le renouvellement de la subvention des locaux du SCDB pour la période 2016-2020, à hauteur de 1,5 million de dollars. Le Gouvernement du Québec collabore avec différents États fédérés et régions afin de mettre en œuvre les objectifs de la Convention sur la diversité biologique, notamment par sa participation au Comité consultatif des gouvernements infranationaux de la Convention et la Plateforme d'apprentissage des régions pour la biodiversité, deux initiatives appuyées par le SCDB.

¹¹ L'Arctic Circle vise à faciliter les échanges entre les différents acteurs concernés par les enjeux-clés de la région, notamment les changements climatiques et le développement économique et social en milieu nordique, ainsi qu'à augmenter la collaboration dans la prise de décision.

¹² Les pays membres du Conseil de l'Arctique sont le Canada, les États-Unis, la Russie, le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède, auxquels s'ajoutent les six nations autochtones à titre de participants permanents ainsi que plusieurs États et organisations observateurs.

¹³ Landsvirkjun est la compagnie nationale d'électricité de l'Islande.

LES FORUMS RÉGIONAUX DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

Au cours de la dernière année, le Gouvernement du Québec est demeuré très actif au sein de la Conférence des gouverneurs et des premiers ministres des Grands Lacs et du Saint-Laurent et de la Commission des Grands Lacs, dont il est respectivement membre et membre associé.

En octobre 2016, lors de la réunion annuelle de la Commission des Grands Lacs à Toronto, la délégation québécoise a contribué activement aux discussions entourant l'élaboration du plan stratégique 2016-2020 de la Commission et a joué un rôle important dans l'adoption et la négociation de résolutions mandatant une action régionale dans les secteurs du transport maritime et des infrastructures vertes. Cette contribution québécoise a été remarquée par les États membres et a démontré l'efficacité et la pertinence de l'action québécoise dans cette organisation multilatérale. Par ailleurs, dans le contexte d'un désengagement possible de la nouvelle Administration américaine de plusieurs programmes environnementaux, en mars 2017, le Québec et l'Ontario se sont mobilisés dans le but de préserver les acquis régionaux obtenus grâce à la Great Lakes Restoration Initiative (un programme de financement annuel de l'Environmental Protection Agency des États-Unis, qui vise la préservation et la restauration des Grands Lacs).

LE FONDS POUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

Le Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA), établi en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, répond aux besoins des pays les moins avancés, particulièrement exposés aux effets néfastes des changements climatiques. Il contribue à la préparation et à l'exécution de programmes d'action nationaux servant à définir les besoins urgents et immédiats de chaque pays. Le FPMA est géré par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), qui soutient les initiatives de développement durable et travaille avec des partenaires de différents milieux luttant contre les problèmes environnementaux à l'échelle mondiale.

Lors d'un entretien avec des représentants du FEM à Washington, la ministre Christine St-Pierre a confirmé, le 22 juin 2016, le versement d'une contribution de 6 millions de dollars au FPMA. Le Québec est ainsi devenu le tout premier État fédéré à soutenir l'organisation sur la scène internationale. Il s'agit d'une mesure qui avait été annoncée par le premier ministre du Québec lors de la 21^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Paris, 2015), avec la création du PCCI et de l'Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques.

Objectif 6

Maintenir la diplomatie économique et culturelle pour le développement des entreprises du Québec.

INDICATEUR 6.1

Nombre d'entreprises soutenues par le réseau des représentations du Québec à l'étranger.

CIBLE

Minimum de 2 000 entreprises annuellement.

RÉSULTATS¹⁴

2016-2017	2015-2016	2014-2015
2 889	2 431	2 551

¹⁴ La donnée présentée provient du MESI. Elle inclut les entreprises appuyées par le réseau des représentations du Québec à l'étranger et par les conseillers du MESI. Il s'agit du nombre d'entreprises ayant reçu au moins un service (ex. : accompagnement-conseil, participation à une mission) dans un marché. Un marché correspond à un pays, sauf pour les États-Unis, qui sont divisés en six marchés, et la Chine, qui est divisée en deux marchés. Par exemple, une entreprise ayant reçu plusieurs services dans le même marché n'est comptabilisée qu'une fois, mais une entreprise ayant reçu des services dans plusieurs marchés est comptabilisée pour chacun des marchés différents.

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

La diplomatie économique du Québec poursuit essentiellement deux objectifs principaux complémentaires, soit soutenir les entreprises québécoises sur les marchés extérieurs et attirer sur le territoire du Québec des investissements étrangers créateurs d'emplois.

Afin d'assurer la prospérité du Québec, le Ministère développe et maintient une diplomatie dynamique, notamment auprès des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux influents des États avec lesquels le Québec partage des intérêts. Bénéficiant de la crédibilité que s'est forgée son réseau de représentations auprès des décideurs politiques et économiques sur la scène internationale, le Ministère favorise les exportations et soutient les entreprises québécoises en vue de faciliter leur accès aux marchés étrangers. Il collabore à l'attraction d'investissements en accueillant au sein de ses représentations les démarcheurs d'Investissement Québec.

DES RÉALISATIONS

Les efforts conjugués du réseau des représentations du Québec à l'étranger et du MESI ont permis de soutenir 2 889 entreprises québécoises dans leurs démarches visant l'accès aux marchés hors Québec.

2016-2017	
Amérique du Nord	1 167 ¹⁵
Europe	676
Asie et Océanie	659
Amérique latine	308
Afrique et Moyen-Orient	79
Total	2 889

UN CENTRE DE CROISSANCE ACCÉLÉRÉE POUR LES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES

La Délégation générale du Québec à New York a lancé, à l'hiver 2017, le Centre de croissance accélérée, en collaboration avec le MESI. Ce centre vise à accompagner les entreprises québécoises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 25 millions de dollars dans leurs projets d'expansion des exportations sur les marchés américains, en particulier ceux du Nord-Est et du Midwest. Il est piloté par un comité de gouvernance où siègent notamment le délégué général du Québec à New York et les délégués du Québec à Boston et à Chicago. Le Centre de croissance accélérée dispose d'une enveloppe de 2 millions de dollars financée par le MESI et s'inscrit dans le volet « Cap sur les États-Unis » de la Stratégie québécoise de l'exportation 2016-2020.

¹⁵ Cette donnée inclut le nombre d'entreprises ayant été accompagnées au Canada, mais sur des marchés hors Québec.

Les retombées

Le Centre de croissance accélérée procure aux entreprises sélectionnées un accompagnement de type « coaching » offert par des experts-conseils américains. Des cohortes d'entreprises seront formées tous les six mois pendant trois ans. De six à huit entreprises seront sélectionnées à chaque appel de candidatures, pour un total d'environ 40 entreprises.

UNE MISSION COMMERCIALE D'ENVERGURE À CUBA

Comme mentionné à l'indicateur 1.1, le premier ministre du Québec a effectué, du 12 au 16 septembre 2016, une mission comportant un important volet commercial à Cuba, en compagnie de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, du délégué général du Québec à Mexico et responsable de Cuba et du député de Laval-des-Rapides, aussi adjoint parlementaire de la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation. Précisons que cette mission à La Havane, à laquelle ont participé une quarantaine d'entreprises et d'institutions, a permis d'amorcer ou de poursuivre l'établissement de relations d'affaires et de partenariats avec les entreprises et institutions cubaines. Il s'agissait d'une mission multisectorielle dans des secteurs d'intérêt commun, dont le tourisme, le bioalimentaire, les biotechnologies, les technologies de l'information et les énergies renouvelables. La délégation commerciale était composée de 44 entreprises et institutions de 12 régions du Québec.

MISSION DU PREMIER MINISTRE EN ALLEMAGNE À L'OCCASION DE LA CONFÉRENCE DES RÉGIONS PARTENAIRES

À l'occasion de la 8^e Conférence des chefs de gouvernement des Régions partenaires, une initiative regroupant sept États et provinces se caractérisant par leur diversité géographique, culturelle, économique et politique, le premier ministre a réalisé une mission en Allemagne du 12 au 16 juillet 2016. Avant de participer à la Conférence, il a dirigé une mission à Munich et à Hambourg, en compagnie de la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, Dominique Anglade, et d'une délégation de 54 organisations issues des secteurs de l'automatisation, de l'aéronautique, de l'énergie, de l'édition, de la recherche et de l'innovation. À Hambourg, le premier ministre a effectué une visite du port, le plus grand d'Allemagne et le neuvième à l'échelle mondiale. Il a par ailleurs rencontré le ministre de l'Économie de Hambourg, Frank Horch, ainsi que des dirigeants de l'entreprise Hapag-Lloyd.

À la Conférence, les 14 et 15 juillet, le premier ministre a présenté les grandes priorités du Québec, en plus d'annoncer que le Québec sera l'hôte de la neuvième édition de l'événement, en mai 2018. En tant que membre fondateur de ce regroupement, le Québec a renforcé ses liens tissés depuis plus de 15 ans avec les six autres régions de ce réseau d'États fédérés.

Les retombées

La mission du premier ministre en territoire allemand a permis à 12 organisations québécoises de signer de nouvelles ententes de collaboration avec des partenaires européens, ou encore d'annoncer des projets qui leur permettront d'accroître leurs activités sur le territoire européen. La participation du premier ministre à cette conférence a en outre permis de créer des partenariats internationaux dans les domaines de la science, de l'innovation et de la formation autour de quatre projets multilatéraux dans les secteurs de l'aérospatiale, de l'énergie et du numérique.

PARTICIPATION À SOUTH BY SOUTHWEST : UNE IMPORTANTE DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

Du 12 au 14 mars 2017, la ministre Dominique Anglade a accompagné une délégation d'une soixantaine d'entreprises et d'organismes québécois à South by Southwest, une foire internationalement reconnue en matière de technologies et d'innovation. Plus de 85 pays étaient représentés à cet événement qui accueille annuellement près de 3 500 représentants des médias et 37 000 participants. Grâce entre autres à la présence de la ministre et à la bannière Planète Québec sous laquelle les entreprises et organismes québécois étaient rassemblés, South by Southwest a permis de promouvoir à l'international l'entrepreneuriat et le savoir-faire technologiques, la capacité d'innover ainsi que la créativité du Québec, afin de favoriser les occasions d'affaires. Par ailleurs, la ministre Anglade, appuyée par l'Antenne du Québec à Houston, a réalisé plusieurs rencontres avec des représentants d'entreprises texanes implantées au Québec, des entreprises québécoises implantées au Texas ainsi que le secrétaire d'État du Texas, Rolando Pablos. Rappelons que le Texas est le deuxième partenaire commercial du Québec aux États-Unis.

Objectif 6

Maintenir la diplomatie économique et culturelle pour le développement des entreprises du Québec.

INDICATEUR 6.2

Nombre d'artistes, d'organismes culturels ou d'entreprises culturelles soutenus annuellement par le réseau des représentations du Québec à l'étranger.

CIBLE

Minimum de 1 800 artistes, organismes culturels ou entreprises culturelles annuellement.

RÉSULTATS

2016-2017	2015-2016	2014-2015
2 042	1 905	1 885

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

Le poids économique du secteur culturel est important au Québec¹⁶. La taille du marché québécois ne permettant pas de faire prospérer toutes les productions, le Gouvernement du Québec a le devoir de soutenir la présence d'artistes, d'organismes culturels et d'entreprises culturelles du Québec sur les marchés étrangers. La présence des artistes d'ici sur la scène mondiale contribue au rayonnement du Québec. Les artistes québécois constituent les ambassadeurs les plus visibles du Québec sur la scène internationale.

DES RÉALISATIONS

UNE COMPAGNIE JAPONAISE INVESTIT 1 MILLION DE DOLLARS POUR LA CULTURE QUÉBÉCOISE

À la suite d'échanges suscités par la déléguée générale du Québec à Tokyo, Claire Deronzier, le président de l'entreprise japonaise Kabuchan International, Takeya Kaburaki, a conclu une entente pour un investissement de 1 million de dollars dans le projet du Théâtre Le Diamant, situé au cœur du

¹⁶ Selon une étude réalisée en octobre 2014, l'apport global de l'industrie culturelle à l'économie représenterait environ 4,3 % du produit intérieur brut du Québec. (Pierre Fortin, *La dynamique des entreprises culturelles du Québec et l'impact de l'aide fiscale à la production sur leur santé financière*, mémoire présenté à la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise, Université du Québec à Montréal, octobre 2014.)

Vieux-Québec. Ce partenariat a été annoncé publiquement le 4 avril 2016, lors d'une conférence de presse à laquelle prenaient part plusieurs personnalités, dont le fondateur et président d'Ex Machina, Robert Lepage. La compagnie Kabuchan International importe annuellement pour environ 2 millions de dollars de produits biodimentaires québécois. Cette société se distingue depuis plusieurs années par son soutien à la diffusion de la culture québécoise au Japon, notamment par l'achat de plusieurs milliers de billets de spectacles qu'elle offre aux membres de son club de consommateurs. L'investissement dans le projet du Diamant constitue un résultat concret de la présence québécoise au Japon.

PROMOTION DE LA CULTURE QUÉBÉCOISE À PARIS

Toujours très active dans l'appui des artistes québécois sur le territoire français, la Délégation générale du Québec à Paris (DGQP) a, durant l'année 2016-2017, soutenu plus de 530 artistes, organismes culturels ou entreprises culturelles, principalement des secteurs du cinéma, de la musique, du théâtre et de l'édition. En matière de cinéma, la DGQP a contribué à l'organisation de plusieurs événements sur le Québec dans le cadre de festivals, tels que 48 images secondes et L'Europe autour de l'Europe. La promotion de plusieurs films québécois a aussi été assurée lors de festivals du film, dont ceux d'Angoulême et de Cannes. Dans le secteur de la musique, la DGQP a appuyé la promotion de très nombreux artistes québécois, notamment pour les volets professionnels des festivals Printemps de Bourges, Pause Guitare, Les Transes Cévenoles et Aurores Montréal.

De nombreux artistes ont également bénéficié d'un appui et de conseils pour la conduite de projets en France, que ce soit la compagnie de cirque Les 7 doigts de la main pour la présentation de son nouveau spectacle *Réversible*, ou encore lors d'événements d'envergure comme le festival Francophonies en Limousin. Dans le domaine du livre et de l'édition, la DGQP a aussi contribué à assurer une forte présence québécoise lors du salon Livre Paris, du festival Étonnants Voyageurs à Saint-Malo, ou encore du Salon du livre jeunesse de Montreuil.

MISSION DE LA MINISTRE ST-PIERRE À CUBA DANS LE CADRE DE LA FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE DE LA HAVANE

À l'occasion de la Foire internationale du livre de La Havane, la ministre St-Pierre a accompli une mission à Cuba du 11 au 13 février 2017, en compagnie du délégué général du Québec à Mexico et responsable de Cuba, Eric R. Mercier. Il s'agissait d'une mission culturelle québécoise d'envergure s'inscrivant dans la continuité des actions entreprises par le gouvernement pour accroître la visibilité du Québec et intensifier les échanges avec Cuba. Le Canada étant le pays à l'honneur lors de cet événement, une journée thématique spécialement consacrée au Québec a eu lieu le dimanche 12 février. Certains auteurs ont ainsi animé des tables rondes et discussions sur la littérature et la culture québécoises. En tout, 32 auteurs, éditeurs, artistes et professionnels du milieu culturel ont participé à cette importante manifestation qui a offert au Québec une vitrine distinctive pour la promotion de sa culture.

Objectif 7

Contribuer à la mobilité de la main-d'œuvre et des talents.

INDICATEUR 7.1

Nombre d'ARM des qualifications professionnelles pour lesquels des démarches sont effectuées en vue de leur signature.

CIBLE

En moyenne, un nouvel ARM signé annuellement.

RÉSULTATS

En moyenne, 1 nouvel ARM.

2016-2017	2015-2016	2014-2015
2	0	0

INDICATEUR 7.2

Nombre d'ARM des qualifications professionnelles pour lesquels des démarches sont effectuées en vue de leur renouvellement.

CIBLE

En moyenne, deux ARM renouvelés annuellement¹⁷.

RÉSULTATS

En moyenne, 1 avenant¹⁸.

2016-2017	2015-2016	2014-2015
0	1 avenant	2 avenants

EXPLICATION DES OBJECTIFS

La mobilité des personnes constitue un enjeu important, en particulier dans un contexte de rareté de la main-d'œuvre. Alors que la concurrence internationale en matière d'attraction et de rétention de talents est forte, le Québec doit optimiser sa capacité d'attirer et d'accueillir des travailleurs qualifiés.

Ainsi, en 2008, le Québec signait une entente novatrice avec la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles prévoyant que les autorités qui réglementent les professions, les fonctions et les métiers, au Québec et en France, appliquent une procédure commune en vue de conclure des ARM des qualifications professionnelles. En conséquence, les Québécois qui désirent travailler en France bénéficient désormais de possibilités accrues sur le marché du travail que permet une meilleure reconnaissance de leurs qualifications professionnelles acquises au Québec. La société québécoise profite également de l'apport de travailleurs français qualifiés qui, en plus de combler des besoins de main-d'œuvre temporaires ou permanents, partagent leurs connaissances, leurs techniques et leur expertise.

Des changements aux normes professionnelles interviennent régulièrement. C'est pourquoi il convient de procéder à la révision des ARM et de se pencher sur les défis d'application et d'évolution de ceux-ci, dont l'accès aux formations d'appoint et aux stages et le nombre ou la nouveauté des diplômes. Notons que seuls les ordres professionnels peuvent conclure et modifier un ARM, mais que le Ministère peut accompagner les autorités compétentes dans la recherche de solutions. Les résultats varient notablement d'une année à l'autre et sont influencés par la volonté des autorités compétentes de s'entendre sur les modifications à apporter aux ARM et par les délais inhérents à la mise en œuvre, au Québec et en France, des ARM modifiés.

¹⁷ Les ARM n'ont pas de date d'échéance. Ils restent en vigueur tant qu'ils ne sont pas dénoncés. Ils peuvent néanmoins être modifiés. Il y a donc deux documents qui constituent un ARM : le document d'origine et l'avenant qui apporte les modifications.

¹⁸ La moyenne est basée sur les résultats obtenus en 2014-2015, en 2015-2016 et en 2016-2017.

DES RÉALISATIONS

Lors de la 19^e Rencontre alternée des premiers ministres québécois et français, le 14 octobre 2016, deux ARM ont été signés pour les professions d'orthophoniste et de technologue professionnel (orthoprothésiste et podo-orthésiste) respectivement. Quelques ordres professionnels sont toujours engagés dans des démarches de négociation, avec l'appui du Ministère et de l'Office des professions du Québec. C'est notamment le cas des ergothérapeutes, des chiropraticiens, des géologues, des psychologues et des médecins vétérinaires.

En ce qui concerne l'entente Québec-France, au 31 mars 2017, des ARM visant 81 professions, fonctions et métiers ont été conclus et sont en vigueur au Québec.

Les retombées

En date du 31 décembre 2016, plus de 2 700 personnes formées en France ont pu obtenir l'autorisation légale d'exercer au Québec. L'entente Québec-France demeure l'instrument le plus efficace en matière de reconnaissance des qualifications professionnelles entre deux États. Grâce à elle, le Québec dispose maintenant d'une notoriété internationale pour son expertise en matière de reconnaissance des qualifications professionnelles.

Objectif 7

Contribuer à la mobilité de la main-d'œuvre et des talents.

INDICATEUR 7.3

Nombre de pays auprès desquels des démarches sont effectuées en vue de la conclusion d'ententes de sécurité sociale.

CIBLE

En moyenne, deux pays par année.

RÉSULTATS

En moyenne, 13 pays.

2016-2017	2015-2016	2014-2015
8	19	11

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

Le Ministère s'assure notamment de la conclusion avec certains pays d'ententes procurant des avantages aux Québécois et aux entreprises québécoises pour les travailleurs qu'elles détachent à l'étranger. Le Québec dispose d'ententes de sécurité sociale en vigueur avec 34 pays. Les ententes avec 10 d'entre eux comportent en plus des dispositions portant particulièrement sur la santé, les accidents du travail et les maladies professionnelles. La coordination interministérielle nécessaire à l'entrée en vigueur de ces ententes est assurée par le Comité de négociation des ententes de sécurité sociale. Présidé par le Ministère, ce comité réunit les ministères du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de la Santé et des Services sociaux ainsi que Revenu Québec, Retraite Québec, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail et la Régie de l'assurance maladie du Québec.

En assurant aux personnes les avantages de la coordination des législations de sécurité sociale et le maintien de leurs acquis¹⁹, les ententes de sécurité sociale :

- visent l'égalité de traitement, la détermination de la législation applicable, le maintien des droits en cours d'acquisition, le maintien des droits acquis et le service des prestations à l'étranger;
- permettent d'additionner les périodes de cotisations au Régime de rentes du Québec et à celui du pays étranger afin que les citoyens n'ayant pas cotisé suffisamment à l'un ou l'autre des régimes puissent devenir admissibles à une prestation;
- favorisent la mobilité des personnes ainsi que le recrutement d'immigrants, et sont nécessaires à la conclusion d'autres types d'ententes telles que celles portant sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles;
- évitent la double cotisation pour les entreprises qui détachent des employés sur un territoire couvert par une entente, permettant ainsi aux entreprises québécoises d'économiser des sommes importantes, ce qui les rend plus concurrentielles dans les marchés internationaux.

DES RÉALISATIONS

Au cours de l'année 2016-2017, le Ministère a effectué des démarches auprès de huit pays en vue de la conclusion d'ententes de sécurité sociale. Certaines de ces démarches visaient la négociation avec de nouveaux partenaires, tandis que d'autres visaient la signature d'ententes dont les négociations ont été finalisées. À ce sujet, le Gouvernement du Québec a signé, le 28 avril 2016, des avenants avec le Gouvernement de la République française. Ces avenants, lorsqu'ils seront en vigueur, viendront modifier l'Entente en matière de sécurité sociale entre le Gouvernement du Québec et le Gouvernement de la République française et son arrangement administratif signés en 2003 ainsi que le Protocole d'entente relatif à la protection sociale des élèves et étudiants et des participants à la coopération et son arrangement administratif signés en 1998.

D'autres démarches ont eu pour objectif la mise en œuvre d'ententes déjà signées, notamment celle conclue avec le Gouvernement de la République de Corée, qui a été déposée à l'Assemblée nationale et approuvée par cette dernière le 11 mai 2016. L'Entente de sécurité sociale entre le Québec et la République fédérative du Brésil, signée en octobre 2011, est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2016. Des démarches entourant l'entrée en vigueur de l'Entente en matière de sécurité sociale entre le Québec et la République de l'Inde ont également été effectuées.

Enfin, des démarches ont été entreprises et poursuivies afin de renégocier avec des pays avec lesquels le Gouvernement du Québec a déjà une entente, dont l'Autriche et la Norvège, dans le but de procéder à leur renégociation puisqu'elles comportent des dispositions devenues obsolètes.

Les retombées

L'incidence économique des ententes de sécurité sociale est importante, tant pour les personnes qui en bénéficient directement que pour les entreprises québécoises qui détachent des travailleurs à l'étranger. Le Québec verse, même sans entente, ses prestations de rente aux travailleurs expatriés ayant cotisé au Québec, ce qui n'est généralement pas le cas des pays étrangers avec lesquels il négocie ces ententes. Celles-ci sont conclues pour une durée indéterminée. Ainsi, lorsqu'une personne résidant au Québec reçoit une pension étrangère qu'elle n'aurait pas obtenue sans recourir aux dispositions d'une telle entente, cette pension lui est payée jusqu'au décès. Ces ententes prévoient également que l'employeur et le travailleur demeurent soumis à leurs régimes de sécurité sociale d'origine et sont exemptés de cotiser aux régimes étrangers visés. Il n'y a donc pas de double cotisation pour les travailleurs qui sont détachés à l'étranger.

¹⁹ Rentes accumulées, droit aux prestations en matière de santé et d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

2.3

GOUVERNANCE DE L'ACTION INTERNATIONALE

Objectif 8

Doter le Québec d'une nouvelle stratégie gouvernementale de l'action internationale, en fonction des créneaux d'excellence et des territoires prioritaires, à l'occasion du 50^e anniversaire du Ministère.

INDICATEUR 8.1

Taux de réalisation des étapes prévues pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie gouvernementale, à l'occasion du 50^e anniversaire du Ministère.

CIBLE

100 % des étapes prévues ont été réalisées annuellement (dépôt de la stratégie en 2017).

RÉSULTATS

2016-2017	2015-2016	2014-2015
100 %	40 %	S. O.

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

L'environnement international de même que les défis et les priorités du Québec ont évolué depuis l'adoption, en 2006, de la politique internationale du Québec intitulée *La force de l'action concertée*. La rédaction d'une nouvelle politique internationale gouvernementale est l'occasion de moderniser l'action internationale du Québec à la lumière de ces évolutions et des tendances émergentes et de lui donner une impulsion nouvelle. En juin 2015, le Conseil des ministres a confié à la ministre des Relations internationales et de la Francophonie le mandat d'élaborer une nouvelle politique internationale gouvernementale qui sera rendue publique à l'occasion du 50^e anniversaire du Ministère, en 2017. Prévu à l'article 11 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, cet exercice est effectué en collaboration avec les différents ministères et organismes partenaires de l'action internationale du Québec. Cette nouvelle politique visera à favoriser le rayonnement du Québec et son développement, notamment sur les plans culturel, commercial, économique, politique et social, tout en s'alignant sur les grandes priorités gouvernementales.

DES RÉALISATIONS

Au cours de l'année 2016-2017, plusieurs documents de consultation ont été produits et une grande diversité d'acteurs ont été mis à contribution afin d'élaborer un projet de politique qui, en date du 31 mars 2017, a été finalisé et inscrit pour adoption par le Conseil des ministres. Plus précisément, des consultations ont été menées auprès des ministères et organismes du Gouvernement du Québec, de représentants des municipalités, d'experts universitaires, d'anciens représentants du Québec à l'étranger et de groupes de la société civile. Une journée de consultation a également été tenue à Montréal le 2 octobre 2016. Cent participants ont contribué aux travaux de huit tables thématiques. La population québécoise a aussi été invitée à participer en répondant à un questionnaire sur le Web diffusé sur les médias sociaux. À la suite du lancement officiel de la politique au printemps 2017, des retombées concrètes et tangibles pourront être répertoriées.

Objectif 9

Renouveler le modèle de gouvernance de l'action internationale du Québec en soutenant une culture de concertation et de collaboration avec les ministères et organismes et les nouveaux acteurs de la diplomatie.

INDICATEUR 9.1

Proportion des activités planifiées par le nouveau modèle de gouvernance qui ont été réalisées.

CIBLE

100 % des activités planifiées annuellement ont été réalisées.

RÉSULTATS

2016-2017	2015-2016	2014-2015
100 %	100 %	S. O.

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

Conformément à l'article 11 de la loi constitutive du Ministère, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie a la responsabilité de planifier, d'organiser et de diriger l'action du Gouvernement du Québec à l'étranger. Son mandat s'étend également à la coordination des activités internationales de l'ensemble des ministères et des organismes.

Les institutions (universités, centres et chaires de recherche), les villes et les municipalités, les intervenants économiques (Québec International, Montréal International, chambres de commerce, etc.) et les organismes à but non lucratif occupent une place de plus en plus importante et stratégique sur l'échiquier mondial. Loin d'être une concurrence, cette présence est un atout majeur pour l'action internationale du Québec. Afin d'assurer la cohérence de l'action et de mutualiser les bénéfices et les retombées de la présence internationale des différents acteurs québécois, le Ministère a renouvelé le modèle de gouvernance de l'action internationale du Québec.

En 2014, la Table interministérielle sur l'action internationale a été créée en vue de renforcer la cohérence et l'efficacité des actions menées à l'échelle internationale et d'examiner la cohérence des actions gouvernementales dans ce domaine. Dans le cadre des suivis des travaux réalisés par la Table, le nouveau modèle de gouvernance a instauré des mécanismes permanents de concertation et d'optimisation des activités internationales du gouvernement. Ces mécanismes incluent la Table (où siègent les ministres concernés), un comité de sous-ministres et des cellules travaillant sur des mandats stratégiques ou d'optimisation. Le modèle de gouvernance permet au Ministère d'exercer plus efficacement son rôle de coordination de l'action internationale du Québec.

DES RÉALISATIONS

LA CONCERTATION AUTOUR DES PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

En 2016-2017, les cellules interministérielles formées durant l'année 2015-2016 pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie de promotion internationale pour la Stratégie maritime et le Plan Nord ont poursuivi leurs travaux. À ces deux priorités se sont ajoutées l'électrification des transports et la promotion internationale de l'offre éducative québécoise, pour lesquelles de nouvelles cellules interministérielles ont été créées. Ces cellules sont pilotées conjointement par le Ministère et le ministère ou l'organisme porteur

du dossier, et constituées des ministères, organismes et sociétés d'État les plus concernés par ces priorités. Au total, les quatre cellules interministérielles se sont réunies 11 fois.

Plus précisément, ces quatre cellules ont ciblé des besoins et des objectifs internationaux pour chacune des priorités désignées. Une collecte d'information a par ailleurs été réalisée auprès des représentations du Québec à l'étranger et des ministères et organismes concernés, afin de définir le potentiel de chaque territoire en lien avec les objectifs internationaux ciblés. À la suite de cette démarche, une cartographie a été produite pour chaque priorité. Cela permet aux professionnels et aux gestionnaires des ministères et organismes concernés de visualiser les résultats de la collecte d'information de façon interactive sur un site intranet consacré aux priorités gouvernementales. Ces activités correspondent à ce qui avait été planifié pour l'année 2016-2017 par les différentes cellules.

Les retombées

Les cellules interministérielles mises en place dans le cadre de la Table ont permis d'élaborer une stratégie de promotion internationale en concertation avec les ministères et organismes concernés par la Stratégie maritime, le Plan Nord, la Stratégie d'électrification des transports et la promotion de l'offre éducative. De plus, des outils de partage d'information et de prise de décision, dont une cartographie du potentiel territorial par priorité, ont été mis à la disposition des partenaires gouvernementaux.

2.4

OPTIMISATION ET VALORISATION DES RESSOURCES

Objectif 10

Miser sur l'intelligence stratégique de l'organisation pour valoriser le métier de diplomate.

INDICATEUR 10.1

Taux de participation du personnel ciblé dans les activités de professionnalisation de la fonction diplomatique.

CIBLE

100 % du personnel ciblé²⁰ a participé à un minimum d'une activité par année.

RÉSULTATS

2016-2017	2015-2016	2014-2015
100 %	92 %	100 %

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

La volonté gouvernementale d'affirmer la mission de coordination du Ministère en matière de relations internationales rehausse l'importance de la professionnalisation de la fonction diplomatique. L'expertise des employés du Ministère consiste à acquérir une connaissance fine des enjeux géopolitiques propres à un territoire, à prévoir les répercussions pour le Québec, à voir les possibilités pour l'élaboration ou l'adaptation des priorités gouvernementales et à envisager et à établir des partenariats structurants.

Pour relever ce défi, le diplomate doit posséder des compétences et des connaissances à jour, tout en étant à l'affût de nouvelles tendances. Cette diplomatie performante s'appuie sur la professionnalisation du métier exercé par les conseillers en affaires internationales. Les activités de développement et de formation offertes permettent aux employés du Ministère d'être mieux outillés pour faire face aux nouveaux défis que pose un environnement international plus compétitif, plus complexe et en constante évolution.

DES RÉALISATIONS

Au cours de l'année 2016-2017, une offre diversifiée de conférences données par des employés du Ministère a facilité le transfert de leurs connaissances et mis en valeur leurs compétences. Ces occasions d'apprentissage créent un lieu d'échange et de partage sur des thèmes aussi variés que l'actualité internationale, la communication numérique, les priorités gouvernementales et la promotion du Québec sur la scène internationale. Voici quelques exemples de conférences présentées par des employés du Ministère au cours de la dernière année :

- Les ouvertures récentes de représentations du Québec à l'étranger : une approche terrain;
- L'action internationale du Québec au service du citoyen en direct sur YouTube et Twitter;
- Mission du premier ministre à Cuba : rétrospective des étapes marquantes de la construction de cette nouvelle relation diplomatique;

²⁰ On entend par personnel ciblé les conseillers en affaires internationales, au siège, ayant travaillé tout au long de l'année financière, soit du 1^{er} avril au 31 mars. Le personnel ciblé n'inclut pas les personnes ayant été absentes plus de trois mois au cours d'une même année financière. Cette définition du personnel ciblé n'est plus la même que pour l'année financière 2014-2015.

- Retour d'affectation à l'étranger : apprentissages diplomatiques et défis de gestion;
- Diplomatie au Québec : visite des membres du corps diplomatique sur le territoire de la Stratégie maritime;
- Le Québec à l'heure de Trump : perspectives régionales.

En plus d'assister à des activités organisées par le Cercle québécois des affaires internationales, les professionnels des relations internationales ont également assisté à des conférences et à des colloques sur les enjeux internationaux présentés notamment par des personnes issues des milieux universitaire, diplomatique et de la société civile.

Dans un autre ordre d'idées, une partie du personnel qui entretient des liens avec des partenaires étrangers a suivi des formations linguistiques, dans la mesure où cela s'inscrivait dans le cadre de leur cheminement de carrière. Notons finalement que plusieurs conseillers en affaires internationales ont participé à la Conférence Québec-UNESCO « Internet et la radicalisation des jeunes : prévenir, agir et vivre ensemble ».

Objectif 11

Mettre en place des approches et des pratiques innovantes de gestion pour accroître l'expertise et la mobilisation des employés.

INDICATEUR 11.1

Proportion d'équipes flexibles²¹ constituées, sur le nombre requis par le Ministère.

CIBLE

100 % des équipes requises ont été mises sur pied annuellement.

RÉSULTATS

2016-2017	2015-2016	2014-2015
82 %	86 %	90 %

EXPLICATION DE L'OBJECTIF

Pour réaliser sa mission et sa vision, le Ministère doit disposer de ressources humaines compétentes et mobilisées. Pour ce faire, il met en œuvre des pratiques permettant le renforcement de l'agilité organisationnelle et le maintien de sa capacité d'innovation. Le défi majeur est d'assurer l'adéquation des besoins, des ressources, des compétences et des priorités ministérielles, et ce, dans un contexte caractérisé par des ressources budgétaires de plus en plus limitées. Les enjeux doivent ainsi être analysés dans leur globalité afin de répondre aux besoins ministériels et gouvernementaux, tout en permettant au Ministère de maintenir sa capacité d'action.

En ce sens, la contribution au développement de l'expertise et de la mobilisation des employés du Ministère ainsi que l'accroissement de ces deux exigences permettent de s'assurer d'avoir en tout temps accès à un bassin de conseillers polyvalents, attachés aux principes fondateurs du Ministère et enclins à la mobilité au sein de l'organisation.

²¹ On entend par « équipes flexibles » la combinaison de quelques pratiques de gestion innovantes : les prêts de service ponctuels affichés au Ministère, les affectations de courte durée et les ententes entre gestionnaires pour le prêt temporaire d'un employé.

DES RÉSULTATS

L'AFFECTATION DE COURTE DURÉE

Cette année, quatre conseillers en affaires internationales ont eu l'occasion de vivre une expérience de travail pratique à l'étranger lors d'une affectation de courte durée, soit à Beijing, à Boston, à Antananarivo et à Mumbai. Ces affectations ont permis de répondre aux besoins organisationnels, tout en contribuant à l'atteinte des objectifs de développement professionnel que s'est fixés le Ministère. En effet, l'affectation de courte durée est un moyen qui permet aux professionnels d'acquérir une expérience unique et multidimensionnelle qui contribue au développement de leur plein potentiel, en plus de leur offrir un défi stimulant et valorisant.

LA MOBILITÉ INTERNE

Le programme de mobilité interne mis en place en 2016-2017, par son approche agile et créative, vise à assurer une saine gestion de la main-d'œuvre, tout en favorisant la polyvalence, la mobilisation et l'évolution des champs d'expertise des employés. Pour la première année, 10 employés ont bénéficié de ce programme qui s'inscrit dans le cadre du Plan de cheminement de carrière. Ce moyen contribue à accroître l'agilité organisationnelle par une utilisation optimale du personnel. En effet, avant de recourir aux services d'une ressource externe occasionnelle pour remplacer un employé absent ou pour répondre à un surcroît de travail généré par les activités ministérielles, on évalue les possibilités d'affecter temporairement un autre employé à ce poste vacant. Toutefois, trois offres ne se sont pas traduites par un mouvement interne en raison de l'absence de candidats disponibles, ce qui explique l'écart entre le résultat et la cible. Enfin, mentionnons que ce nouveau programme s'inspire des prêts de service ponctuels qui étaient en vigueur au cours des deux dernières années et le remplace.

Objectif 12

**Assurer la gestion rigoureuse des ressources
par le renforcement de la performance et de la transparence.**

INDICATEUR 12.1

Taux de révision des programmes identifiés par les autorités gouvernementales.

CIBLE

100 % des programmes identifiés ont été révisés.

RÉSULTATS

2016-2017	2015-2016	2014-2015
100 %	100 %	100 %

INDICATEUR 12.2

Pourcentage de missions à l'étranger dont les coûts sont rendus publics au Québec.

CIBLE

100 % des missions réalisées annuellement.

RÉSULTATS

2016-2017	2015-2016	2014-2015
100 %	100 %	S. O.

EXPLICATION DES OBJECTIFS

Le développement social et économique du Québec dépend notamment de sa capacité à exceller sur la scène internationale. Pour faire face à la concurrence dans un contexte où les moyens et les ressources sont limités, le Ministère doit miser sur une gestion optimale et innovante. Le contexte budgétaire et la saine gestion des ressources commandent une vigilance de tous les instants en ce qui concerne l'utilisation des sommes investies dans les activités du Ministère.

Conformément aux attentes gouvernementales, le Ministère s'est aussi engagé à revoir périodiquement ses façons de faire, en concertation avec les ministères et les organismes concernés, afin de centrer son action sur les objectifs et les priorités du Gouvernement du Québec.

DES RÉALISATIONS

L'AMÉLIORATION CONTINUE DE L'ACTION INTERNATIONALE GOUVERNEMENTALE

En mars 2016, le Comité permanent de la révision des programmes, présidé par le premier ministre, a confié à la ministre des Relations internationales et de la Francophonie le mandat de poursuivre les travaux de révision amorcés en 2014 par la Table interministérielle sur la présence internationale du Québec. Pour atteindre les objectifs stratégiques ciblés et obtenir des retombées tangibles, un processus d'amélioration continue de l'action internationale gouvernementale a été enclenché sous l'égide du Ministère, en concertation avec les principaux ministères et organismes concernés, et en collaboration avec le Bureau de la révision permanente des programmes. L'amélioration continue de l'action internationale gouvernementale poursuit les deux grands objectifs suivants :

- dresser un portrait des fonctions et des ressources affectées à l'action internationale gouvernementale;
- optimiser la planification, la coordination et le déploiement de l'action internationale afin d'en améliorer la cohérence, l'efficacité et l'efficience puis, ultimement, de dégager des économies.

Au cours de l'année 2016-2017, une collecte d'information ainsi que des consultations ont été réalisées auprès des ministères et organismes. Les données recueillies ont servi à rédiger un rapport prédiagnostic qui a été déposé au Comité des sous-ministres de l'action internationale, le 28 février 2017. Ce rapport consigne les activités, les actions et les ressources consacrées à l'action internationale du gouvernement, en plus d'une série de constats et de pistes visant à accroître l'efficacité et l'efficience des interventions gouvernementales sur la scène internationale. Dans l'ensemble, les étapes du processus d'amélioration continue réalisées correspondent à celles qui étaient prévues pour l'année 2016-2017, aucun autre programme n'ayant été désigné par les autorités gouvernementales à des fins de révision.

LA TRANSPARENCE ET LA DIVULGATION DES DÉPENSES DU MINISTÈRE

Depuis le 1^{er} avril 2015, la mise en œuvre du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels a engendré la mise en place de nouveaux processus en matière de diffusion de l'information. Ainsi, le Ministère, à l'instar des autres ministères et organismes du Gouvernement du Québec, assure, sur une base trimestrielle, la publication sur son site Web des informations relatives aux déplacements de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, du personnel de son cabinet, de ses titulaires d'emplois supérieurs et de son personnel régulier.

Pour cela, le Ministère publie les données financières, les libellés et autres informations qu'il obtient par le système de compilation de données sur les déplacements.



3

UTILISATION DES RESSOURCES

La radicalisation menant à la violence : un phénomène préoccupant, qui exige une action commune et concertée

Plus de 500 participants venant de 75 pays s'étaient donné rendez-vous à Québec pour faire état de la recherche et mettre en commun leurs pratiques lors de la Conférence Québec-UNESCO « Internet et la radicalisation des jeunes : prévenir, agir et vivre ensemble ». Somme des contributions, des expériences, des expertises et des témoignages entendus, l'Appel de Québec, document phare de cette conférence, enjoint à la concertation, à la mobilisation et à l'action.

3.1

UTILISATION DES RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIF

Au 31 mars 2017, 427 personnes travaillaient au Ministère (y compris les employés recrutés localement), soit 405 employés réguliers et 22 employés occasionnels. Depuis le 1^{er} avril 2016, les modalités d'établissement du niveau des effectifs des ministères et organismes dont le personnel est nommé selon la Loi sur la fonction publique ont été modifiées. En effet, la nouvelle unité de mesure utilisée pour le contrôle et le suivi des effectifs est l'heure rémunérée. Ainsi, pour 2016-2017, le Ministère avait une cible de 800 369 heures rémunérées, ce qui correspond à 438 équivalents temps complet (ETC).

Effectif au 31 mars 2017

	AU QUÉBEC			À L'ÉTRANGER ²²			TOTAL
	RÉGULIERS	OCCASIONNELS	TOTAL PARTIEL	RÉGULIERS	OCCASIONNELS	TOTAL PARTIEL	
2016-2017	232	12	244	173	10	183	427
2015-2016	229	26	255	172	6	178	433
ÉCART	3	-14	-11	1	4	5	-6

Répartition de l'effectif régulier du réseau des représentations du Québec à l'étranger au 31 mars 2017

Les employés travaillant à l'étranger sont majoritairement recrutés localement, dans les pays où sont situées les représentations du Québec. Ces employés, au nombre de 133 (76,9 %) au 31 mars 2017, ne sont pas soumis à la Loi sur la fonction publique. Par ailleurs, 40 personnes (30,1 %) sont affectées à l'étranger, dont 13 sont nommées en vertu de l'article 28 de la Loi sur le ministère des Relations internationales et ne sont donc pas assujetties à la Loi sur la fonction publique.

Heures rémunérées en 2016-2017

	EMPLOYÉS DU SIÈGE ET AFFECTÉS À L'ÉTRANGER		EMPLOYÉS RECRUTÉS LOCALEMENT	TOTAL
	RÉGULIERS	OCCASIONNELS		
2016-2017	486 314,3	41 987,3	255 193,4	783 495,0

²² Ces données comprennent les employés affectés à l'étranger et les employés recrutés localement.

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL

En 2016-2017, le Ministère a investi 444 023 dollars dans la formation de son personnel. Cette somme comprend les coûts directs et indirects liés à la formation ainsi que les salaires du personnel.

Évolution des dépenses en formation

INDICATEURS	2016-2017	2015-2016	2014-2015
Pourcentage de la masse salariale accordé aux dépenses liées à la formation des ressources humaines	1,1 %	1,0 %	1,1 %
Nombre moyen de jours par personne consacrés à la formation des ressources humaines	2,2 jours	2,2 jours	2,3 jours
Somme allouée par personne	1 040 \$	1 003 \$	971 \$

Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au développement du personnel par champ d'activité²³

CHAMPS D'ACTIVITÉ	2016-2017	2015-2016	2014-2015
Favoriser le perfectionnement des compétences	134 665 \$	91 755 \$	102 714 \$
Soutenir l'acquisition des habiletés de gestion	20 207 \$	26 053 \$	28 182 \$
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	13 169 \$	11 752 \$	4 170 \$
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	29 673 \$	41 251 \$	64 497 \$
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	8 417 \$	5 696 \$	7 097 \$

Jours de formation selon les catégories d'emploi

CATÉGORIES D'EMPLOI	2016-2017	2015-2016	2014-2015
Cadres	159,0	244,5	154,0
Professionnels	669,5	613,0	761,0
Fonctionnaires	115,5	94,5	208,0

²³ La répartition des dépenses présentées dans le tableau n'inclut pas le salaire du personnel.

PLANIFICATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

En 2016-2017, le taux de roulement du personnel régulier du Ministère s'est élevé à 14,7 %. Il exclut les employés recrutés localement ainsi que ceux d'autres ministères qui avaient été affectés à des représentations du Québec à l'étranger et qui sont de retour au Québec. En excluant les départs à la retraite, ce taux passe de 14,7 % à 10,4 %.

Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

	2016-2017	2015-2016	2014-2015
Taux de départ volontaire (%)	14,7	11,7	14,3

MOBILISATION DU PERSONNEL ET CLIMAT DE TRAVAIL

Une conférence portant sur la mobilisation du personnel a été offerte à l'ensemble des cadres du Ministère le 11 mai 2016. De plus, les pratiques organisationnelles ont été analysées en comparaison des bonnes pratiques en matière de mobilisation du personnel. Au terme de cette analyse, un plan d'action se déclinant en huit objectifs et en 20 actions a été élaboré. Parmi les actions mises en œuvre entre janvier et le 31 mars 2017, notons :

- Analyse des pratiques d'accueil et proposition de recommandations;
- Accompagnement personnalisé des nouveaux gestionnaires;
- Mise sur pied d'un comité de travail ayant comme mandat d'améliorer les outils et pratiques de gestion des contributions;
- Proposition de pistes d'amélioration en matière de gestion des contributions;
- Choix de trois enjeux en ressources humaines à traiter et constitution d'un comité pour chacun.

Enfin, bien que le Ministère administre un questionnaire au moment du départ d'une ressource, il souhaite privilégier l'utilisation d'entrevues afin d'accroître le taux de participation. Au cours de l'année financière 2017-2018, les canevas d'entretien seront élaborés et les entrevues seront officialisées.

GESTION ET CONTRÔLE DE L'EFFECTIF ET RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE SERVICE

Conformément à la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, le Ministère fait état de l'application des dispositions prévues concernant le dénombrement de l'effectif et sa répartition par catégories d'emploi. Pour l'année 2016-2017, la cible de 800 369 heures rémunérées (438 ETC) a été respectée.

Répartition de l'effectif pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017

CATÉGORIES	HEURES RÉMUNÉRÉES	NOMBRE D'EMPLOYÉS AU 31 MARS 2017
1. Personnel d'encadrement	94 285,5	52
2. Personnel professionnel	297 189,4	159
3. Personnel de bureau, technicien et assimilé	132 803,7	72
4. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	4 022,9	2
5. Employés recrutés localement	255 193,4	142
TOTAL PARTIEL	783 494,9	427
6. Étudiants et stagiaires	0,0	27
TOTAL	783 494,9	454

Contrats de service

Contrats de service dont le montant est de 25 000 dollars et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2017

	NOMBRE	VALEUR
Contrats de service avec une personne physique	3	154 340 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	9	579 869 \$
TOTAL	12	734 209 \$

3.2

UTILISATION DES RESSOURCES BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES

COMPARATIF DU BUDGET DE DÉPENSES ET DE LA DÉPENSE PROBABLE

Le budget de dépenses 2016-2017 du Ministère s'élevait à 93,8 millions de dollars. La dépense probable a atteint 116,9 millions de dollars, soit un écart de 23,1 millions de dollars par rapport au budget initial. Cet écart s'explique principalement par des dépenses additionnelles de 5,0 millions de dollars autofinancées par des crédits en provenance du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion relativement aux activités liées à l'immigration dans le réseau, et par des recours au Fonds de suppléance pour un montant de 18,1 millions de dollars, soit :

- 300 000 dollars pour appuyer la tenue d'une journée de conférences sur les droits des personnes LGBT dans le cadre de la première édition de Fierté Canada à Montréal;
- 300 000 dollars pour financer quatre projets d'aide d'urgence et de reconstruction pour venir en appui aux victimes de l'ouragan Matthew en Haïti;
- 2,6 millions de dollars aux fins de déploiement des mesures annoncées au Budget 2016-2017 pour soutenir l'action internationale du Québec;
- 14,9 millions de dollars afin de régulariser rétroactivement le coût de mesures sociales mises en avant dans les pays étrangers et que le Ministère a le devoir d'assumer afin de se conformer aux lois locales.

Il importe de préciser que depuis l'exercice 2015-2016, des crédits d'affectation à un fonds spécial, soit le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome, sont présentés aux livres du Ministère pour un montant de 3,1 millions de dollars.

Dépenses et évolution par secteur d'activité en millions de dollars

		2016-2017		2015-2016		
		BUDGET DES DÉPENSES	DÉPENSES PROBABLES 2016-2017 ²⁴	DÉPENSES RÉELLES 2015-2016 ²⁵	ÉCART (\$)	VARIATION (%)
Siège au Québec	Administration	17,7	17,4	16,9	0,5	2,9
	Affaires bilatérales	12,1	12,1	11,6	0,5	4,3
	Politiques et affaires francophones et multilatérales	23,5	26,1	23,4	2,7	11,5
	Concertation de l'action internationale et Protocole	3,3	3,1	3,1	0,0	0,0
Réseau des représentations du Québec à l'étranger		37,2	58,2	43,8	14,4	32,9
TOTAL		93,8	116,9	98,8	18,1	18,3

²⁴ Les états financiers du Gouvernement du Québec, y compris ceux du Ministère, seront présentés à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances, lors du dépôt des comptes publics de 2016-2017.

²⁵ Les dépenses proviennent des comptes publics de 2015-2016.

COMPARATIF DES DÉPENSES

L'écart entre la dépense probable 2016-2017 et les dépenses réelles 2015-2016 s'élève à 18,1 millions de dollars. Cet écart s'explique entre autres par :

- un ajustement de 14,9 millions de dollars lié à la régularisation des conditions de travail des employés recrutés localement;
- des dépenses de fonctionnement et de transfert supplémentaires de 2,6 millions de dollars en solidarité internationale et en appui à des colloques internationaux annoncées dans le discours sur le budget 2016-2017;
- divers recours au Fonds de suppléance pour soutenir l'action communautaire internationale pour un total de 600 000 dollars.

LES INVESTISSEMENTS

En 2016-2017, le Ministère a effectué des investissements de 11,5 millions de dollars, dont 10,5 millions de dollars en immobilisations et 1,0 million de dollars représentant les débours en prêts, placements et avances. L'écart de 5,2 millions de dollars observé, dans le tableau suivant, entre les débours probables et le budget initial en immobilisations provient de l'achat, au cours de l'exercice financier, de la nouvelle résidence officielle à Bruxelles. Le produit de la vente de l'ancienne résidence a généré des crédits d'investissement qui, avec un recours au Fonds de suppléance de 0,9 million de dollars, ont été suffisants pour combler cet écart budgétaire.

Évolution des débours en millions de dollars

	2016-2017		2015-2016	2014-2015
	BUDGET	DÉBOURS PROBABLES ²⁶	DÉBOURS RÉELS ²⁷	DÉBOURS RÉELS ²⁸
Immobilisations	5,3	10,5	31,5	1,2
Prêts, placements et avances	1,0	1,0	0,4	0,4

²⁶ Les états financiers du Gouvernement du Québec, y compris ceux du Ministère, seront présentés à l'Assemblée nationale par le ministre des Finances, lors du dépôt des comptes publics de 2016-2017.

²⁷ Les données proviennent des comptes publics de 2015-2016.

²⁸ Les données proviennent des comptes publics de 2014-2015.

3.3

UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

BILAN DES RÉALISATIONS DANS LE DOMAINE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES EN 2016-2017

Dans le domaine des ressources informationnelles, l'année 2016-2017 s'est caractérisée par l'amélioration continue de l'infrastructure technologique et des systèmes. La majeure partie des activités a donc été axée sur l'entretien préventif dans le but de maintenir la performance des équipements et des systèmes informatiques. À cet égard, certains équipements de télécommunication ayant atteint leur fin de vie utile ont été remplacés et des mises à jour ont été effectuées sur des systèmes informatiques désuets. Les investissements en immobilisations informatiques réalisés en 2016-2017 sont de 276 600 dollars, comparativement à 365 000 dollars en 2015-2016. Ils ont servi à financer la mise à niveau de composantes liées aux télécommunications et à la mise à jour de certains équipements bureautiques utilisés par les employés. Enfin, l'ouverture du Bureau du Québec à Dakar a nécessité un investissement de 66 000 dollars en infrastructures réseau et équipement bureautique.

BILAN ANNUEL DES RÉALISATIONS DANS LE DOMAINE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

État d'avancement des principaux projets en ressources informationnelles

PROJETS	AVANCEMENT 2016-2017 (%)	AVANCEMENT 2015-2016 (%)	EXPLICATION SOMMAIRE DES ÉCARTS
Nouvelle solution pour le suivi du courrier	100	60	Projet réalisé dans les délais prévus

Ressources affectées aux principaux projets en ressources informationnelles

PROJETS	RESSOURCES HUMAINES PRÉVUES (ETC)	RESSOURCES HUMAINES UTILISÉES (ETC)	RESSOURCES FINANCIÈRES PRÉVUES k\$	RESSOURCES FINANCIÈRES UTILISÉES k\$	EXPLICATION SOMMAIRE DES ÉCARTS
Nouvelle solution pour le suivi du courrier	0,6	0,6	43,0	39,7	S. O.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ET AUTRES ACTIVITÉS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES

Coûts prévus et réels en ressources informationnelles pour la période 2016-2017

CATÉGORIES DE COÛTS	CAPITALISABLES PRÉVUS (k\$) (INVESTISSEMENTS)	CAPITALISABLES RÉELS (k\$) (INVESTISSEMENTS)	NON CAPITALISABLES PRÉVUS (k\$) (INVESTISSEMENTS)	NON CAPITALISABLES RÉELS (k\$) (DÉPENSES)
Activités d'encadrement	0,0	0,0	385,4	183,0
Activités de continuité	800,0	276,6	2 647,1	2 177,4
Projets	0,0	0,0	43,0	39,7
TOTAL	800,0	276,6	3 075,5	2 400,1

Nombre de projets en ressources informationnelles pour la période 2016-2017

	2016-2017
Nombre de projets en cours au début de l'exercice	1
Nombre de projets entrepris au cours de l'exercice	0
Nombre de projets en cours à la fin de l'exercice	0
Nombre de projets terminés au cours de l'exercice	1

AMÉLIORATION DES PROCESSUS DE L'ORGANISATION

Au cours de la dernière année, le Ministère a terminé les travaux visant à remplacer l'outil interne de suivi du courrier. L'objectif de ce projet était d'optimiser les processus et d'améliorer l'efficacité du traitement des dossiers ministériels. Le nouvel outil a non seulement permis d'implanter une nouvelle version du système de gestion documentaire, mais aussi d'améliorer grandement la convivialité, en simplifiant notamment l'accès à l'information pour l'ensemble des employés. De plus, l'intégration de l'outil de gestion du plan de classification et du calendrier de conservation des documents a grandement simplifié les gestes administratifs nécessaires au maintien à jour de l'actif documentaire sur papier de l'organisation. Le Ministère a par ailleurs amélioré la plateforme de réception et de partage utilisée par la Commission permanente de coopération franco-québécoise dans le cadre des appels à projets. Cette plateforme est utilisée pour centraliser l'information sur les projets soumis et contribue à ce que les intervenants, tant français que québécois, aient accès simultanément à une version unique des projets.

Dans le cadre de la relocalisation de la Délégation générale du Québec à Munich, une nouvelle infrastructure technologique de connexion, sans serveur local, a été introduite. Cette solution plus mobile, moins encombrante et beaucoup moins coûteuse, offre la même gamme de services à l'utilisateur et la même garantie de sécurité que l'infrastructure antérieure. Cette technologie a également été déployée dans les représentations du Québec à Berlin et à Rome.

Le Ministère a aussi entrepris une réflexion visant à améliorer l'organisation du travail et l'exploitation de l'information, dans le but de rehausser sa performance. En effet, le Ministère souhaite dégager une vue d'ensemble claire des processus, dans le but d'exploiter le plus efficacement possible les données et les informations disponibles, pour ultimement rehausser l'accompagnement des employés du siège et du réseau.

MARRAKECH
COP22 | CMP12 |

UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE

مؤتمر الأمم المتحدة لتغير المناخ

مؤتمر الأطراف في اتفاقية الأمم المتحدة الإطارية بشأن تغير المناخ

4

RÉSULTATS LIÉS AU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

© Patrick Lachance (MCE)

22^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

À Marrakech, le premier ministre a pris la parole lors d'un dialogue de haut niveau portant sur le financement climatique, au cours duquel il a présenté le marché du carbone et le Fonds vert du Québec.



4.1

RÉSULTATS LIÉS AU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2016-2020 POUR L'ANNÉE 2016-2017

ORIENTATION GOUVERNEMENTALE 1 – RENFORCER LA GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Par son Plan d'action de développement durable (PADD) 2016-2020, le Ministère participe au modèle d'exemplarité de l'État nécessaire pour qu'un virage durable puisse s'effectuer face aux modes de développement non viables au sein de la société québécoise. Dans sa gestion interne, le Ministère entend :

- poursuivre et renforcer les pratiques de gestion écoresponsables;
- renforcer la prise en compte des principes de développement durable dans les actions structurantes du Ministère;
- renforcer les connaissances et les compétences du personnel en matière de développement.

De plus, par son action internationale, le Ministère vise à :

- renforcer l'intégration de la démarche québécoise de développement durable, y compris la culture, dans l'action internationale du Gouvernement du Québec.

Le bilan qui suit présente les résultats obtenus pour le PADD 2016-2020 du Ministère à la suite de sa première année de mise en œuvre. Il précise par ailleurs le degré d'atteinte des indicateurs, le lien avec les objectifs et les résultats recherchés par la Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD) 2015-2020²⁹ puis, finalement, la manière dont les actions réalisées au cours de la dernière année financière contribuent à l'atteinte des cibles.

²⁹ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. *Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*, Québec, 2015, 121 pages, mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/strategie_gouvernementale/strategie-DD.pdf.

Objectif gouvernemental 1.1

RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLES DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Objectif organisationnel 1

POURSUIVRE ET RENFORCER LES PRATIQUES DE GESTION ÉCORESPONSABLE

ACTION 1

Favoriser le rayonnement international de l'expertise québécoise en matière de développement durable

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2016-2017
1. Nombre d'activités de sensibilisation mises en œuvre concernant la conservation des documents électroniques, y compris des formations et des réunions d'échange	1. En moyenne, deux activités de sensibilisation par année	1
2. Nombre d'activités de sensibilisation mises en œuvre concernant le recyclage et la réduction des déchets	2. Au moins une activité de sensibilisation par année	1

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le Ministère accorde une grande importance à ce que la gestion de ses activités se fasse de façon écoresponsable. Dans cette optique, la mise en place d'un nouveau système de suivi des dossiers ministériels a permis d'améliorer les étapes d'approbation de façon électronique et de constituer une base de données fiable. Les formations offertes aux employés ont en outre contribué à modifier les comportements de ceux-ci et à mettre en valeur les gestes écoresponsables.

MESURE DES INDICATEURS

La cible 1 est non atteinte et la cible 2 est atteinte. La première année de mise en œuvre a permis l'élaboration d'un plan de formation portant sur la conservation des documents électroniques, ce qui permettra d'accentuer les efforts dans ce domaine.

LIEN AVEC LES OBJECTIFS ET LES RÉSULTATS RECHERCHÉS DE LA SGDD 2015-2020

- Domaine 1 – Activité courante de gestion administrative
- Résultat recherché 1 – La réalisation, par 95 % des ministères et organismes, d'actions écoresponsables liées aux opérations courantes de gestion des ressources matérielles et à la gestion des matières résiduelles

MANIÈRES DE CONTRIBUER

- Une formation offerte portant sur la gestion documentaire et la conservation des documents électroniques;
- Mise en place d'un nouveau système de suivi des dossiers ministériels qui facilite le cheminement des dossiers et l'approbation de ceux-ci de façon électronique;
- Conférence offerte par Recyc-Québec lors de l'activité de lancement du PADD 2016-2020 du Ministère.

ACTION 2

Promouvoir les modes de transport collectifs et actifs, notamment lors des déplacements professionnels des employés

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2016-2017
3. Nombre d'activités de promotion des transports durables organisées	3. En moyenne, deux activités de promotion par année	3
4. Proportion des employés qui utilisent en tout temps leur voiture en solo pour les déplacements domicile-travail	4. Maintenir à moins de 10 % la proportion des employés qui utilisent en tout temps leur voiture en solo	16 %
5. Nombre d'initiatives lors des missions ministérielles ou d'activités protocolaires ayant privilégié un mode de transport durable	5. En moyenne, deux initiatives annuellement	2

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Au cours de la dernière année, trois manchettes intranet ont fait la promotion de l'utilisation des transports collectifs et actifs. Parallèlement, plusieurs activités ont été organisées afin de sensibiliser les employés à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie et au respect de l'environnement. Un sondage mené auprès des employés du Ministère pour mesurer l'incidence des changements à leurs habitudes de transport a révélé que la proportion d'employés utilisant leur voiture en solo pour leurs déplacements domicile-travail se situe à 16 %, et ce, pour l'ensemble des employés. Le sondage a été rempli par 121 employés sur un total de 433, ce qui représente un taux de participation de 28 %.

Par ailleurs, des mesures sont prises pour augmenter le nombre d'initiatives privilégiant un mode de transport durable lors des missions ministérielles ou des activités protocolaires. Les employés responsables des réservations de voiture et d'hébergement ont reçu une formation et des outils visant à favoriser les modes de transport durables. En outre, mentionnons que lors du Forum économique mondial de Davos, la délégation québécoise a favorisé la location de véhicules à faible émission de CO₂.

MESURE DES INDICATEURS

Les cibles 3 et 5 sont atteintes. Toutefois, la cible 4 n'a pas été atteinte. Lors des prochaines éditions, le sondage sur les habitudes de déplacement du personnel sera bonifié afin d'augmenter le nombre de répondants et, par conséquent, sa représentativité.

LIEN AVEC LES OBJECTIFS ET LES RÉSULTATS RECHERCHÉS DE LA SGDD 2015-2020

- Domaine 2 – Transport et déplacement des employés
- Résultat recherché 3 – La réalisation, par 90 % des ministères et organismes, d'actions pour favoriser la réduction des déplacements et l'utilisation de modes de transport collectifs et actifs par les employés

MANIÈRES DE CONTRIBUER

- Sondage sur les habitudes de déplacement du personnel;
- Participation au Défi Entreprises à Québec;
- Participation au Défi sans auto solo;
- Promotion et concours en lien avec L'abonne BUS Travailleur;
- Formation offerte aux conseillers au Protocole pour l'organisation d'événements écoresponsables, pour notamment favoriser des choix plus durables en matière de réservation d'hébergement et de transport.

ACTION 3

Mettre en œuvre des pratiques favorisant la gestion écoresponsable des parcs informatiques

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2016-2017
6. Dépôt d'une directive ministérielle en matière de réduction des impressions	6. Dépôt de la directive d'ici le 31 mars 2017	En cours d'approbation
7. Pourcentage de réduction des dépenses relatives au service d'impression	7. Réduction de 20 % des dépenses relatives au service d'impression d'ici le 31 mars 2020	S. O.
8. Nombre d'activités de sensibilisation mises en œuvre	8. En moyenne, deux activités de sensibilisation par année	1

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Des travaux sont en cours pour finaliser la Directive relative au service d'impression et de numérisation. Cette directive amènera des changements majeurs dans l'organisation du travail au Ministère. Avec la mise en œuvre de cette directive et les activités de sensibilisation, les employés seront plus attentifs aux avantages de la réduction des impressions pour leur productivité et l'environnement. À ce sujet, la dernière édition du bulletin interne de développement durable donnait des trucs et astuces pour réduire le nombre d'impressions.

MESURE DES INDICATEURS

Les indicateurs 6, 7 et 8 sont liés à la mise en œuvre de la Directive relative au service d'impression et de numérisation en cours d'approbation.

LIEN AVEC LES OBJECTIFS ET LES RÉSULTATS RECHERCHÉS DE LA SGDD 2015-2020

- Domaine 4 – Technologies de l'information et des communications
- Résultat recherché 6 – La mise en œuvre, par 70 % des ministères et organismes, d'actions pour améliorer la gestion écoresponsable des parcs ou des systèmes informatiques

MANIÈRES DE CONTRIBUER

- Élaboration d'une directive relative au service d'impression et de numérisation qui implique notamment l'application d'un ratio de un équipement d'impression par 12 employés, l'installation d'un service d'impression sécurisé ainsi que la journalisation des impressions à l'aide d'un logiciel de gestion des tâches;
- Publication d'un bulletin interne de développement durable composé d'un article faisant la promotion des outils à la disposition des employés pour réduire leur consommation de papier et d'encre.

ACTION 4

Intégrer des considérations écoresponsables dans les communications gouvernementales et l'organisation d'événements

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2016-2017
9. Nombre d'initiatives écoresponsables mises en œuvre lors de l'organisation d'événements	9. En moyenne, 5 initiatives écoresponsables mises en œuvre par année lors de l'organisation d'événements	15
10. Création d'un concept organisationnel écoresponsable	10. Création du concept écoresponsable d'ici le 31 mars 2017	Réalisé
11. Mise en œuvre d'un plan de communication pour valoriser davantage l'engagement du Ministère en matière de développement durable chez les employés et le public	11. Mise en œuvre d'un plan d'action de communication sur une base annuelle	Réalisé

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Le Ministère a mis en œuvre plusieurs initiatives pour réduire les répercussions néfastes des événements organisés sur l'environnement, tout en augmentant les retombées bénéfiques sur les plans social et économique. Parmi ces initiatives, mentionnons que la majorité des communications et des invitations se font par courrier électronique et que le choix du lieu et du traiteur est effectué sur la base de critères écoresponsables tels que l'utilisation de vaisselle lavable et de serviettes de table en tissu. Les traiteurs qui utilisent des produits récoltés localement et durablement sont aussi favorisés et une attention particulière est portée à la réduction du gaspillage alimentaire. Les services de visioconférence sont utilisés fréquemment par le Ministère, alors que les transports collectifs et actifs sont encouragés pour tous les déplacements qui sont nécessaires.

Le réseau des représentations du Québec à l'étranger applique aussi ces bonnes pratiques. À titre d'exemple, lors de la réception organisée à l'occasion de la fête nationale, le Bureau du Québec à Barcelone a sélectionné un traiteur qui utilise de la vaisselle lavable et réutilisable uniquement. De plus, lors de la conférence VerdeXchange, la Délégation du Québec à Los Angeles a organisé le déplacement des invités par autobus électrique, en collaboration avec l'entreprise québécoise Autobus Lion.

MESURE DES INDICATEURS

Cibles atteintes.

LIEN AVEC LES OBJECTIFS ET LES RÉSULTATS RECHERCHÉS DE LA SGDD 2015-2020

- Domaine 5 – Communications gouvernementales et organisation d'événements
- Résultat recherché 7 – La réalisation, par 50 % des ministères et organismes, de produits et d'activités de communication et l'organisation d'événements écoresponsables

MANIÈRES DE CONTRIBUER

- Formation sur l'organisation d'événements écoresponsables suivie par 36 employés au siège du Ministère (mars 2017). Celle-ci est également disponible sur l'intranet pour les nouveaux employés et ceux qui sont basés à l'étranger (*contribue également à l'indicateur 16*);
- Création de deux concepts organisationnels écoresponsables, le premier pour faire la promotion des événements écoresponsables et le second pour les initiatives écoresponsables;
- Mise en œuvre d'un plan d'action de communication incluant un calendrier des activités de communication interne.

ACTION 5

Favoriser l'intégration de considérations environnementales, sociales, économiques et culturelles lors de l'acquisition de biens et de services

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2016-2017
12. Dépôt d'une directive visant la prise en compte de critères écoresponsables lors de l'acquisition de biens et de services par le siège et le réseau des représentations	12. Dépôt de la directive d'ici le 31 mars 2018	S. O.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Une politique d'acquisition écoresponsable est en élaboration.

MESURE DES INDICATEURS

En élaboration.

LIEN AVEC LES OBJECTIFS ET LES RÉSULTATS RECHERCHÉS DE LA SGDD 2015-2020

- Domaine 6 – Marchés publics
- Résultat recherché 8 – D'ici 2020, pour 50 % des ministères et organismes, l'intégration de considérations écoresponsables dans leur politique interne de gestion contractuelle ou l'élaboration d'une politique d'acquisition écoresponsable

MANIÈRES DE CONTRIBUER

- Formation suivie par deux employés du Ministère, offerte par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, sur les acquisitions écoresponsables en vue de l'élaboration de la politique ministérielle en la matière (février 2017).

Objectif gouvernemental 1.2

RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES PUBLICS

Objectif organisationnel 2

RENFORCER LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ACTIONS STRUCTURANTES DU MINISTÈRE

ACTION 6

Poursuivre les efforts de prise en compte des principes de développement durable dans les actions structurantes et développer de nouveaux outils d'aide à la prise de décision

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2016-2017
13. Nombre d'activités de sensibilisation mises en œuvre	13. En moyenne, deux activités de sensibilisation par année	2
14. Proportion des actions structurantes et des programmes, dont les appels à projets, pour lesquels les principes de développement durable ont été pris en compte	14. Toutes les actions structurantes et tous les programmes courants (100 %), dont les appels à projets, ont été élaborés ou révisés en tenant compte des principes de développement durable	46 %

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

La prise en compte des principes de développement durable a été réalisée en amont du processus d'élaboration de la Politique internationale du Québec. Des rencontres de travail ont permis de cibler la manière de mettre en place un cadre d'analyse commun aux appels à projets de coopération. Les critères et modalités de plusieurs appels à projets ont été modifiés pour prendre en compte les principes dans l'évaluation des projets soumis.

MESURE DES INDICATEURS

La cible 13 est atteinte alors que la cible 14, étant cumulative sur 4 ans, est atteinte à 46 % pour sa première année de mise en œuvre.

LIEN AVEC LES OBJECTIFS ET LES RÉSULTATS RECHERCHÉS DE LA SGDD 2015-2020

- Activité incontournable 2 – Prise en compte des principes de développement durable
- Résultat recherché 13 – La prise en compte des principes de développement durable dans le cadre du processus de révision des programmes gouvernementaux

MANIÈRES DE CONTRIBUER

- Deux rencontres de travail organisées avec les unités du Ministère pour déterminer comment bonifier les critères d'évaluation des appels à projets de coopération;
- Volonté de mettre en place un comité de travail pour uniformiser les critères d'évaluation des appels à projets de l'ensemble du Ministère en prenant en compte des principes de développement durable.

Objectif gouvernemental 1.4

POURUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Objectif organisationnel 3

RENFORCER LES CONNAISSANCES ET LES COMPÉTENCES DU PERSONNEL EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ACTION 7

Soutenir le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable, notamment par la diffusion de l'information et la mise en valeur des comportements écoresponsables

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2016-2017
15. Nombre d'initiatives permettant l'acquisition de bonnes pratiques par le personnel (formations, conférences, bulletin <i>PlanèteAir</i> , manchettes, etc.)	15. Un minimum de 20 initiatives par année	24 initiatives
16. Nombre d'employés ayant participé à une formation ou une conférence	16. En moyenne, 20 personnes ayant participé à une formation ou une conférence par année	40 employés

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Les enjeux de développement durable prennent une place importante dans les discussions et les négociations sur la scène internationale. C'est dans ce contexte que le Ministère favorise la diffusion de l'information touchant le développement durable auprès de ses employés et encourage leur participation à des formations, dans le but de renforcer leurs connaissances et leurs compétences en la matière.

MESURE DES INDICATEURS

Cibles atteintes.

LIEN AVEC LES OBJECTIFS ET LES RÉSULTATS RECHERCHÉS DE LA SGDD 2015-2020

- Objectif 1.4 – Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique
- Résultat recherché 16 – La formation sur les pratiques en matière de développement durable
- Résultat recherché 17 – La promotion et la mise en valeur du savoir-faire et des initiatives favorables au développement durable dans les ministères et organismes et à l'extérieur de l'administration publique

MANIÈRES DE CONTRIBUER

- Diffusion de 23 manchettes dans l'intranet et publication d'un bulletin d'information sur le développement durable;
- Participation au Colloque international sur le développement durable, à Baie-Saint-Paul, en septembre 2016 (**1 employé**);

- Participation au 84^e Congrès de l'ACFAS sur l'opérationnalisation du développement durable, à Montréal, en mai 2016 (**2 employés**);
- Participation au webinaire « Le développement durable : le pouvoir de l'engagement des employés » organisé par Umalia et Terranova, le 5 octobre 2016 (**1 employé**);
- Formation sur l'organisation d'événements écoresponsables suivie par **36 employés** du siège en mars 2017. Celle-ci est également disponible sur l'intranet pour les nouveaux employés et ceux qui sont basés à l'étranger.

ACTION 8

Promouvoir la démarche québécoise de développement durable chez des représentants étrangers et des partenaires internationaux

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2016-2017
17. Nombre d'entretiens bilatéraux d'un intervenant québécois élu ou occupant un poste à responsabilités stratégiques avec des partenaires internationaux lors desquels les enjeux de développement durable ont été abordés	17. En moyenne, 40 entretiens bilatéraux par année	109 entretiens
18. Nombre d'interventions lors de conférences internationales multilatérales ou d'événements internationaux qui impliquent un positionnement du Québec sur des enjeux de développement durable	18. Au moins 80 interventions annuelles portant sur des enjeux de développement durable, lors de conférences internationales multilatérales ou d'événements internationaux qui impliquent un positionnement du Québec	78 interventions

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Les entretiens bilatéraux et les interventions lors de conférences multilatérales ou d'événements internationaux sont des occasions uniques pour le Québec de promouvoir la démarche québécoise de développement durable auprès de représentants étrangers et de partenaires internationaux. À titre d'exemple, le Gouvernement du Québec a participé à la 13^e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique et a mis en valeur le rôle des gouvernements infranationaux en matière de protection de la diversité biologique.

MESURE DES INDICATEURS

La cible 17 est atteinte, alors que la cible 18 n'est pas atteinte.

LIEN AVEC LES OBJECTIFS ET LES RÉSULTATS RECHERCHÉS DE LA SGDD 2015-2020

- Objectif 1.6 – Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie
- Résultat recherché 19 – La consolidation des liens de collaboration et de coopération avec les pays et les États de la Francophonie sur ces sujets, notamment par l'entremise de l'organisation internationale de la Francophonie

MANIÈRES DE CONTRIBUER

- **109 entretiens bilatéraux** ont permis de promouvoir le développement durable et responsable du Québec en lien avec les changements climatiques, l'énergie propre, les transports durables, la biodiversité et les technologies vertes;
- **78 interventions** ont permis de faire valoir la position du Québec sur les enjeux de développement durable discutés lors de conférences internationales multilatérales et d'événements internationaux.

ACTION 9

Conclure des engagements internationaux liés aux objectifs de développement durable

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2016-2017
19. Nombre d'ententes internationales et d'actes concertés non conventionnels, relatifs au développement durable, respectivement entrés en vigueur ou signés par le Québec	19. Au moins 30 ententes internationales ou actes concertés non conventionnels, respectivement entrés en vigueur ou signés d'ici le 31 mars 2020	17 ententes internationales ou actes concertés non conventionnels
20. Nombre de pays auprès desquels des démarches sont effectuées en vue de la conclusion d'ententes de sécurité sociale	20. En moyenne, deux pays auprès desquels des démarches sont effectuées par année	8 pays

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Les engagements internationaux pris par le Gouvernement du Québec lui permettent d'établir de nouvelles collaborations et de réaffirmer les relations qu'il entretient avec des États ou gouvernements, en s'engageant avec ceux-ci par la conclusion et la mise en œuvre d'ententes internationales bilatérales et multilatérales dans ses domaines de compétence. Les engagements ciblés en lien avec le développement durable sont notamment les ententes en matière d'environnement, d'éducation et de sécurité sociale. Celles-ci prévoient la coordination des régimes de sécurité sociale étrangers et québécois, ce qui favorise la mobilité des personnes et des étudiants. Pour la conclusion d'éventuelles ententes dans le domaine, des démarches ont également été entreprises auprès de huit pays au cours de l'année 2016-2017.

MESURE DES INDICATEURS

La cible 19 étant fixée pour 2020, elle est en voie d'être atteinte alors que la cible 20 a été atteinte pour cette année.

LIEN AVEC LES OBJECTIFS ET LES RÉSULTATS RECHERCHÉS DE LA SGDD 2015-2020

- Objectif 1.6 – Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie
- Résultat recherché 19 – La consolidation des liens de collaboration et de coopération avec les pays et les États de la Francophonie sur ces sujets, notamment par l'entremise de l'Organisation internationale de la Francophonie

MANIÈRES DE CONTRIBUER

- 11 ententes internationales favorisant l'immigration économique, la mobilité des travailleurs et des étudiants ainsi que la coopération dans le domaine maritime et celui de la lutte contre les changements climatiques ont été signées;
- 6 actes concertés non conventionnels ont été signés. Ils comprennent des déclarations communes, un relevé de décisions ainsi qu'un protocole de coopération;
- Des démarches ont été effectuées en vue de la conclusion d'ententes de sécurité sociale avec huit pays : l'Autriche, le Brésil, la Bulgarie, la République de Corée, la France, l'Inde, la Norvège et la Serbie.

ACTION 10

Renforcer la coopération internationale en matière de développement durable et de lutte contre les changements climatiques avec les pays en développement, en particulier au sein de la Francophonie

INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS 2016-2017
21. Nombre de projets internationaux de partenaires québécois favorisant le renforcement des capacités, le partage d'expertise et les transferts technologiques en matière de développement durable et de lutte contre les changements climatiques soutenus par le Ministère	21. Soutenir, en moyenne et annuellement, 20 projets internationaux favorisant le renforcement des capacités, le partage d'expertise et les transferts technologiques en matière de développement durable et de lutte contre les changements climatiques	100
22. Nombre d'experts québécois appuyés par le Ministère et ayant participé à des activités soutenant le partage d'information et d'expertise en matière de développement durable	22. Appuyer la participation d'au moins 10 experts québécois, par année, à des activités soutenant le partage d'information et d'expertise en matière de développement durable	11

RÉSULTATS DE L'ANNÉE

Les projets de coopération bilatérale, le Programme québécois de développement international ainsi que le programme QSF contribuent de façon importante au renforcement des capacités, au partage d'expertise et aux transferts technologiques en matière de développement durable. Les projets soutenus par le Ministère sont réalisés dans des pays en développement, en particulier ceux de la Francophonie. Par ailleurs, le Ministère appuie la participation d'experts québécois à des forums internationaux qui sont en lien avec les priorités gouvernementales en matière de développement durable, ou encore l'acquisition, par de jeunes professionnels, d'expériences de travail au sein d'organisations internationales œuvrant dans une perspective de développement durable. Au cours de la dernière année, des Québécois ont été soutenus dans le cadre de leur participation à des ateliers ou pour la réalisation de stages auprès de l'UNESCO, du Programme des Nations Unies pour le développement ainsi que de l'Observatoire circumpolaire international.

MESURE DES INDICATEURS

Cibles atteintes.

LIEN AVEC LES OBJECTIFS ET LES RÉSULTATS RECHERCHÉS DE LA SGDD 2015-2020

- Objectif 1.6 – Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie
- Résultat recherché 18 – La réalisation de projets de transfert et d'échange de connaissances, d'expertises ou de technologies associés à l'économie verte, à l'intégration de la culture dans le développement durable, à la gouvernance du développement durable et à la publication de documents d'orientation en la matière

MANIÈRES DE CONTRIBUER

- 100 projets internationaux touchant le renforcement des capacités, le partage d'expertise et les transferts technologiques en matière de développement durable et de lutte contre les changements climatiques ont été soutenus;
- 11 experts québécois ont reçu l'appui du Ministère afin de participer à des rencontres d'experts internationaux ou d'acquérir une expérience de stage au sein d'une organisation internationale gouvernementale.



AUTRES EXIGENCES LÉGALES OU GOUVERNEMENTALES

La solidarité internationale en Francophonie

Le premier ministre échange avec des enfants lors du lancement d'un projet de mise en place d'un centre de formation professionnelle pour jeunes vulnérables, en marge du XVI^e Sommet de la Francophonie qui s'est déroulé à Antananarivo en novembre 2016. Ce projet est réalisé par l'organisme québécois L'AMIE et l'Association Sarobidy de Madagascar, avec l'appui du Programme québécois de développement international.

5.1

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES STANDARDS SUR L'ACCESSIBILITÉ DU WEB

CONFORMITÉ

Les sites Web du Ministère (mrif.gouv.qc.ca et international.gouv.qc.ca) sont conformes au Standard sur l'accessibilité d'un site Web. Pour ce qui est du site promotionnel de QSF, seules les mesures transitoires requises par le standard ont été apportées. Ce site devait être optimisé au cours des dernières années, mais en raison du moratoire du Gouvernement du Québec sur la production des sites Web, aucune optimisation n'est à prévoir prochainement.

Tous les documents PDF déposés dans les sites Web du Ministère, à l'exception des numérisations et des fichiers PDF en lien avec le Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, ont été produits conformément au Standard sur l'accessibilité d'un document téléchargeable.

OBSTACLES ET SITUATIONS PARTICULIÈRES

Il y a un enjeu pour le Ministère d'assurer la mise en ligne de tous les fichiers accessibles dans le cadre de la modification du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels. En effet, le Ministère est tenu de mettre en ligne les décisions et les documents transmis à la suite des demandes d'accès à l'information. Cette obligation nécessite la mise en ligne de documents parfois volumineux, anonymisés et transférés en fichiers images dans les cinq jours ouvrables suivant leur transmission aux demandeurs.

PLAN D'ACTION

Le Ministère n'a élaboré aucun plan d'action.

SENSIBILISATION ET FORMATION

Au cours de l'année 2016-2017, aucune formation n'a été donnée au personnel. Toutefois, des capsules sur l'accessibilité sont toujours disponibles dans l'intranet, à la page sur l'accessibilité du Web.

RESSOURCES MISES À CONTRIBUTION

La mise en application du standard relatif aux sites Web est réalisée en collaboration avec la Direction des communications et des affaires publiques et la Direction des besoins informatiques et des solutions technologiques.

Quant à la mise en application du standard relatif aux documents téléchargeables, elle est réalisée en collaboration avec les unités responsables des contenus.

CADRE DE GOUVERNANCE

Le Ministère n'a produit aucun cadre de gouvernance.

5.2

L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE

Les actions du Ministère et du personnel reposent sur les cinq valeurs de l'administration publique québécoise : la compétence, la loyauté, l'impartialité, le respect et l'intégrité.

En 2016-2017, le Ministère a organisé trois activités de formation et de sensibilisation sur l'éthique pour ses employés, qu'ils soient à Québec, à Montréal ou dans le réseau des représentations du Québec à l'étranger. Deux de ces formations ont été données par des formateurs externes, dont le coordonnateur gouvernemental en éthique au Secrétariat du Conseil du trésor. Ces activités s'ajoutent au service-conseil prodigué, tout au long de l'année, par le responsable ministériel en éthique. Le personnel est ainsi sensibilisé aux questions d'éthique et de déontologie applicables à l'ensemble de la fonction publique. De plus, le Ministère rend disponible, dans l'intranet, une documentation pertinente sur l'éthique dans la fonction publique. Au cours de l'année 2016-2017, aucune situation n'a nécessité une intervention en matière d'éthique et de déontologie.

Enfin, l'organisation satisfait en tout temps aux exigences légales, réglementaires ou administratives en offrant sa collaboration pour répondre à toute demande pouvant émaner du Commissaire au lobbyisme, du Commissaire à l'éthique et à la déontologie ainsi que du coordonnateur gouvernemental en éthique.

5.3

ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

BILAN DE LA DIFFUSION DES DOCUMENTS

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, le Ministère rend accessibles sur son site Web les documents concernant son organisation, ses programmes et ses services, l'inventaire des fichiers contenant des renseignements personnels, les engagements financiers et les contrats octroyés par le Ministère, les lois et les règlements ainsi que les documents déposés à l'Assemblée nationale. On y trouve également le nom et les coordonnées du responsable ministériel de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

ACCÈS AUX DOCUMENTS

Le Ministère a reçu 39 demandes d'accès aux documents en 2016-2017. Parmi celles-ci, 28 demandes ont été traitées en 20 jours ou moins. Quatre d'entre elles demeuraient en traitement au 31 mars 2017.

BILAN DU TRAITEMENT DES DEMANDES D'ACCÈS AUX DOCUMENTS

Types de réponses fournies aux demandes d'accès

	2016-2017
Demandes refusées	0
Demandes acceptées	13
Demandes partiellement acceptées	22
Demandes retirées par le demandeur	0
Demandes en traitement au 31 mars	4
Total des demandes reçues	39

Conformément aux dispositions prévues par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, le Ministère donne libre accès à ses documents. Dans les cas de refus d'accès à un document (partiel ou total), les principaux motifs invoqués sont basés sur les dispositions relatives à la protection des renseignements personnels. D'autres demandes n'ont pu être entièrement satisfaites eu égard, entre autres, aux articles 18, 19, 20, 28.1, 48 et 59. De plus, le demandeur a parfois été dirigé vers un autre ministère ou organisme, conformément à l'article 48 de la Loi, ou dirigé vers les documents disponibles sur le Web, en vertu de l'article 13.

Délais de traitement des demandes d'accès

	2016-2017 (NOMBRE)
Délai normal de 20 jours (art. 47)	28
Délai supplémentaire de 10 jours permis par la Loi, lorsque nécessaire (art. 47)	3
Délai supplémentaire de 35 jours lorsque nécessaire d'aviser un tiers (art. 25 et 49)	0
Demandes retirées par le demandeur	0
Demandes en traitement au 31 mars	4
Demandes dont le traitement a excédé le délai	4
Total des demandes reçues	39

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La protection des renseignements personnels occupe une place importante dans la culture du Ministère. Cela s'avère particulièrement vrai lors de projets qui en nécessitent la collecte ou l'utilisation. Une fois soumis au responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels du Ministère, les projets sont évalués et balisés pour assurer leur conformité aux lois et aux directives gouvernementales en la matière.

L'année 2016-2017 a été axée sur la sensibilisation du personnel aux enjeux de la sécurité de l'information et à la mise en œuvre du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, en particulier sur ses aspects relatifs à la publication des décisions rendues en accès à l'information et des données sur les dépenses du Ministère, qui font dorénavant l'objet d'une diffusion trimestrielle.

FORMATION ET SENSIBILISATION

En accès à l'information

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION DU PERSONNEL EN ACCÈS À L'INFORMATION	NOMBRE D'EMPLOYÉS JOINTS
Accès à l'information pour les employés recrutés localement dans le réseau	0 ³⁰
Accès aux documents dans le réseau	0 ³¹
Caviardage des documents, procédure d'analyse	10
Articles de la Loi les plus utilisés au Ministère	10

En protection des renseignements personnels

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION DU PERSONNEL EN PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	NOMBRE D'EMPLOYÉS JOINTS
Protection des renseignements personnels/sensibilisation Web 2.0	10
Protection des renseignements personnels/sensibilisation boîte courriel	10
Protection des renseignements personnels/sensibilisation sauvegarde	10

³⁰ Le nombre de personnes formées en matière d'accès aux documents varie en fonction des mouvements de personnel au Ministère, tant au siège que dans son réseau de représentations à l'étranger, et en fonction de la disponibilité des employés à suivre de telles formations, particulièrement ceux qui sont en poste à l'étranger. Outre ces présentations formelles, toute question ponctuelle du personnel du Ministère en matière d'accès aux documents est traitée avec diligence.

³¹ *Idem*

5.4

EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS L'ADMINISTRATION

La Politique linguistique du Ministère a été adoptée en juillet 2006. Elle peut être consultée sur le site intranet du Ministère par tous les employés du siège au Québec et du réseau des représentations du Québec à l'étranger. En 2016-2017, le Ministère a continué de veiller à l'utilisation adéquate de la langue française dans ses communications avec ses interlocuteurs et dans les documents officiels, tant imprimés qu'électroniques, dans le but de se conformer aux exigences de l'Office québécois de la langue française (OQLF) et de la Commission de toponymie du Québec. Le Ministère a également maintenu son étroite collaboration avec l'OQLF afin d'améliorer la qualité de la langue utilisée, tout en considérant le caractère international de certaines activités et en respectant les particularités de ses relations avec ses partenaires étrangers.

COMITÉ PERMANENT ET MANDATAIRE

Avez-vous un mandataire?	Oui
Au cours de l'exercice, avez-vous fait des activités pour faire connaître votre mandataire et son rôle?	Non
Votre organisation compte-t-elle moins de 50 employés?	Non
Avez-vous un comité permanent?	Oui
Combien y a-t-il eu de rencontres du comité permanent au cours de l'exercice?	Aucune
Au cours de l'exercice, avez-vous fait des activités pour faire connaître votre comité permanent?	Non

ÉTAPES DE L'ÉLABORATION OU DE L'APPROBATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE

Où en êtes-vous dans l'élaboration ou l'approbation de votre politique linguistique institutionnelle?	Projet en élaboration ³²
---	-------------------------------------

IMPLANTATION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE INSTITUTIONNELLE ADOPTÉE APRÈS MARS 2011³³

Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle?	Oui Présentation au personnel affecté à l'étranger
Si oui, lesquelles?	
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour assurer la formation du personnel sur l' application de votre politique linguistique institutionnelle?	Oui Présentation au personnel affecté à l'étranger
Si oui, lesquelles?	
Si vous n'avez pas pris de mesures pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle ou pour assurer la formation du personnel :	
• prévoyez-vous des activités de diffusion au cours du prochain exercice?	S. O.
• prévoyez-vous des activités de formation au cours du prochain exercice?	S. O.

³² La Politique linguistique du Ministère étant antérieure à 2011, elle est en cours de révision.

³³ Bien que la Politique linguistique du Ministère soit antérieure à 2011, des mesures ont été prises pour la faire connaître et pour assurer la formation du personnel sur son application.

5.5

PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

En vertu de la Loi sur la fonction publique, le Ministère doit mettre en œuvre des mesures d'égalité en emploi afin d'accroître la présence des diverses composantes de la société dans son effectif. Les groupes concernés par ces mesures sont les communautés culturelles, les autochtones, les anglophones et les personnes handicapées.

Les données présentées ci-dessous peuvent différer de celles sur l'utilisation des ressources humaines, car elles tiennent seulement compte des employés assujettis à la Loi sur la fonction publique.

Conformément à l'article 53.1 de la Loi sur la fonction publique, le Ministère doit rendre compte des résultats obtenus par rapport aux objectifs d'un programme d'accès à l'égalité ou d'un plan d'embauche pour les personnes handicapées qui lui étaient applicables et par rapport aux objectifs d'embauche parmi les divers groupes de la société québécoise.

5.5.1 DONNÉES GLOBALES

Nombre total des personnes embauchées, selon le statut d'emploi, au cours de la période 2016-2017

	RÉGULIERS ³⁴	OCCASIONNELS ³⁵	ÉTUDIANTS	STAGIAIRES	TOTAL
Nombre total de personnes embauchées en 2016-2017	15	28	13	4	60

Effectif régulier au 31 mars 2017

DONNÉES 2016-2017	
Effectif total (personnes)	254

³⁴ Les données sur l'embauche du personnel ne doivent inclure que les données sur le recrutement.

³⁵ Les données sur l'embauche du personnel occasionnel ne doivent inclure que les nouvelles entrées en fonction durant la période visée, ce qui exclut les employés occasionnels des listes de rappel ainsi que ceux déjà en fonction et dont le contrat est renouvelé. Le nombre d'occasionnels correspond au nombre d'embauches durant l'année (p. ex., un occasionnel peut exercer jusqu'à deux mandats. Il compte donc pour deux personnes embauchées).

5.5.2 MEMBRES DE COMMUNAUTÉS CULTURELLES, ANGLOPHONES, AUTOCHTONES ET PERSONNES HANDICAPÉES

Taux d'embauche des membres des groupes cibles en 2016-2017

Rappel de l'objectif d'embauche : atteindre un taux d'embauche annuel de 25 % des nouveaux employés réguliers, occasionnels, étudiants et stagiaires qui sont anglophones, autochtones, handicapés ou issus des communautés culturelles, afin de hausser la représentation de ces groupes dans la fonction publique.

STATUT D'EMPLOI	EMBAUCHE TOTALE 2016-2017	NOMBRE D'EMBAUCHES DE MEMBRES DES GROUPES CIBLES 2016-2017					TAUX D'EMBAUCHE PAR STATUT D'EMPLOI EN % ³⁶
		COMMUNAUTÉS CULTURELLES	ANGLO-PHONES	AUTOCHTONES	PERSONNES HANDICAPÉES	MEMBRES D'AU MOINS UN GROUPE CIBLE	
Réguliers	15	3	0	0	0	3	20,0
Occasionnels	28	0	0	0	0	0	0,0
Étudiants	13	2	0	0	0	2	15,4
Stagiaires	4	1	0	0	0	1	25,0

Taux d'embauche global des membres des groupes cibles par statut d'emploi : résultats comparatifs

ANNÉE	RÉGULIERS (%)	OCCASIONNELS (%)	ÉTUDIANTS (%)	STAGIAIRES (%)
2016-2017	20,0	0,0	15,4	25,0
2015-2016	6,3	6,3	0,0	25,0
2014-2015	0,0	5,9	17,4	25,0

³⁶ Le taux d'embauche par statut d'emploi se calcule selon le nombre total de personnes issues du groupe visé dans un statut donné, par rapport à l'embauche totale en 2016-2017 dans le statut d'emploi.

Taux de représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif régulier : résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Rappel des objectifs : pour les membres des communautés culturelles, atteindre la cible gouvernementale de 9 % de l'effectif régulier. Pour ce qui est des personnes handicapées, atteindre la cible ministérielle de 2 % de l'effectif régulier.

GROUPES CIBLES	2017		2016		2015	
	NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS DANS LE GROUPE CIBLE	TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ PAR RAPPORT À L'EFFECTIF RÉGULIER TOTAL (%)	NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS DANS LE GROUPE CIBLE	TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ PAR RAPPORT À L'EFFECTIF RÉGULIER TOTAL (%)	NOMBRE D'EMPLOYÉS RÉGULIERS DANS LE GROUPE CIBLE	TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ PAR RAPPORT À L'EFFECTIF RÉGULIER TOTAL (%)
Communautés culturelles	33	13,0	24	9,5	28	10,4
Autochtones	1	0,4	1	0,4	1	0,4
Anglophones	3	1,2	3	1,2	4	1,5
Personnes handicapées	2	0,8	2	0,8	3	1,1

Taux de représentativité des membres des groupes cibles au sein de l'effectif régulier : résultats par catégorie d'emploi au 31 mars 2017

GROUPES CIBLES	PERSONNEL D'ENCA-DREMENT		PERSONNEL PROFES-SIONNEL ³⁷		PERSONNEL TECHNICIEN		PERSONNEL DE BUREAU		PERSONNEL DES AGENTS DE LA PAIX		PERSONNEL OUVRIER		TOTAL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
Communautés culturelles	4,0	10,5	15,0	10,2	8,0	19,5	6,0	23,1	0,0	0,0	0,0	0,0	33,0	13,0
Autochtones	0,0	0,0	1,0	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,4
Anglophones	0,0	0,0	2,0	1,4	0,0	0,0	1,0	3,8	0,0	0,0	0,0	0,0	3,0	1,2
Personnes handicapées	0,0	0,0	1,0	0,7	0,0	0,0	1,0	3,8	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	0,8

³⁷ Y compris les conseillers en gestion des ressources humaines et les architectes.

5.5.3 FEMMES

Taux d'embauche des femmes en 2016-2017 par statut d'emploi

	PERSONNEL RÉGULIER	PERSONNEL OCCASIONNEL	PERSONNEL ÉTUDIANT	PERSONNEL STAGIAIRE	TOTAL
Nombre total de personnes embauchées	15	28	13	4	60
Nombre de femmes embauchées	9	21	9	4	43
Taux d'embauche des femmes (%)	60,0	75,0	69,2	100,0	71,7

Taux de représentativité des femmes dans l'effectif régulier au 31 mars 2017

	PERSONNEL D'ENCA-DREMENT	PERSONNEL PROFES-SIONNEL ³⁸	PERSONNEL TECHNICIEN	PERSONNEL DE BUREAU	PERSONNEL DES AGENTS DE LA PAIX	PERSONNEL OUVRIER	TOTAL
Nombre total d'employés réguliers	38	147	41	26	0	2	254
Nombre de femmes ayant le statut d'employée régulière	13	85	30	24	0	0	152
Taux de représentativité des femmes dans l'effectif régulier total de la catégorie (%)	34,2	57,8	73,2	92,3	0,0	0,0	59,8

5.5.4 MESURES OU ACTIONS FAVORISANT L'EMBAUCHE, L'INTÉGRATION ET LE MAINTIEN EN EMPLOI

Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH)

	AUTOMNE 2016 (cohortes 2017)	AUTOMNE 2015 (cohortes 2016)	AUTOMNE 2014 (cohortes 2015)
Nombre de projets soumis au Centre de services partagés du Québec dans le cadre du PDEIPH	Aucun	Aucun	Aucun
	2016-2017	2015-2016	2014-2015
Nombre de nouveaux participants au PDEIPH accueillis du 1 ^{er} avril au 31 mars	Aucun	Aucun	Aucun

³⁸ Y compris les conseillers en gestion des ressources humaines et les architectes.

Autres mesures ou actions

La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale prévoit que chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes élabore, adopte et rend public annuellement un plan d'action visant à réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions.

Le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2015-2018 du Ministère contient des mesures qui s'inscrivent dans le cadre des défis et des résultats attendus dans le Plan 2015-2019 des engagements gouvernementaux, lequel vise à favoriser la mise en œuvre de la politique *À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité* de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ). L'engagement du Ministère envers cette politique consiste à « favoriser, en collaboration avec les ministères concernés, la réalisation de partenariats et l'échange d'expertise entre l'OPHQ et des organisations internationales gouvernementales, notamment l'Organisation des Nations Unies ».

Ainsi, des représentants de l'OPHQ ont pu participer, grâce au soutien du Ministère, à la 9^e Conférence des États parties à cette convention à New York, du 14 au 16 juin 2016.

5.6

POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

Conformément à la Politique de financement des services publics du ministère des Finances du Québec, les frais attribuables aux participants autres que gouvernementaux, lors des missions, sont actuellement récupérés strictement sur la base des coûts engendrés.

5.7

BONIS AU RENDEMENT

	NOMBRE DE BONIS AU RENDEMENT	MONTANT TOTAL
Cadres	0	0
Cadres juridiques ³⁹	S. O.	S. O.
Titulaires d'un emploi supérieur à temps plein	0	0
TOTAL	0	0

Aucun boni n'a été versé aux cadres ou aux titulaires d'un emploi supérieur à temps plein en 2016-2017.

³⁹ Le Ministère ne compte pas de cadres juridiques dans son effectif.



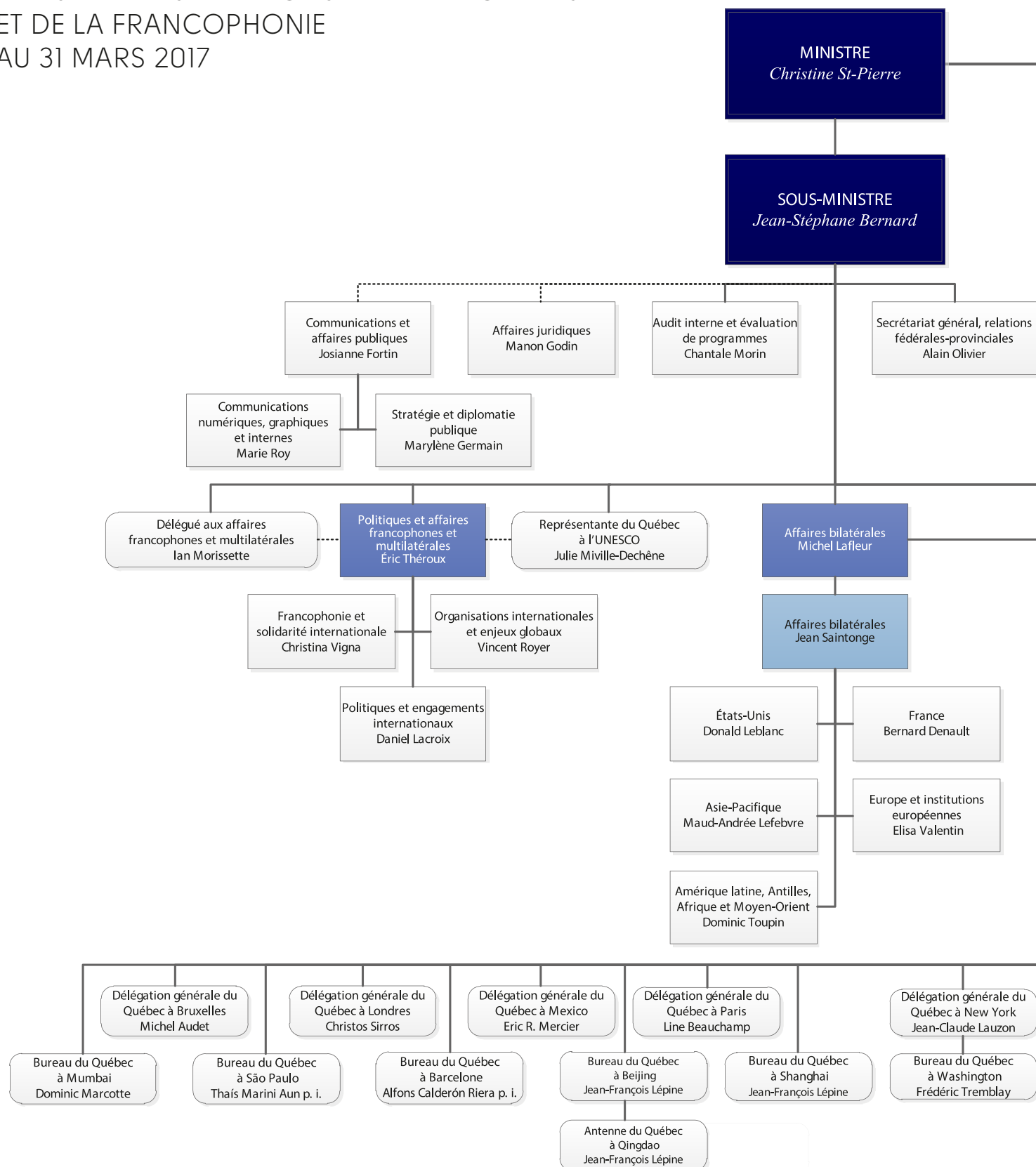
ANNEXES

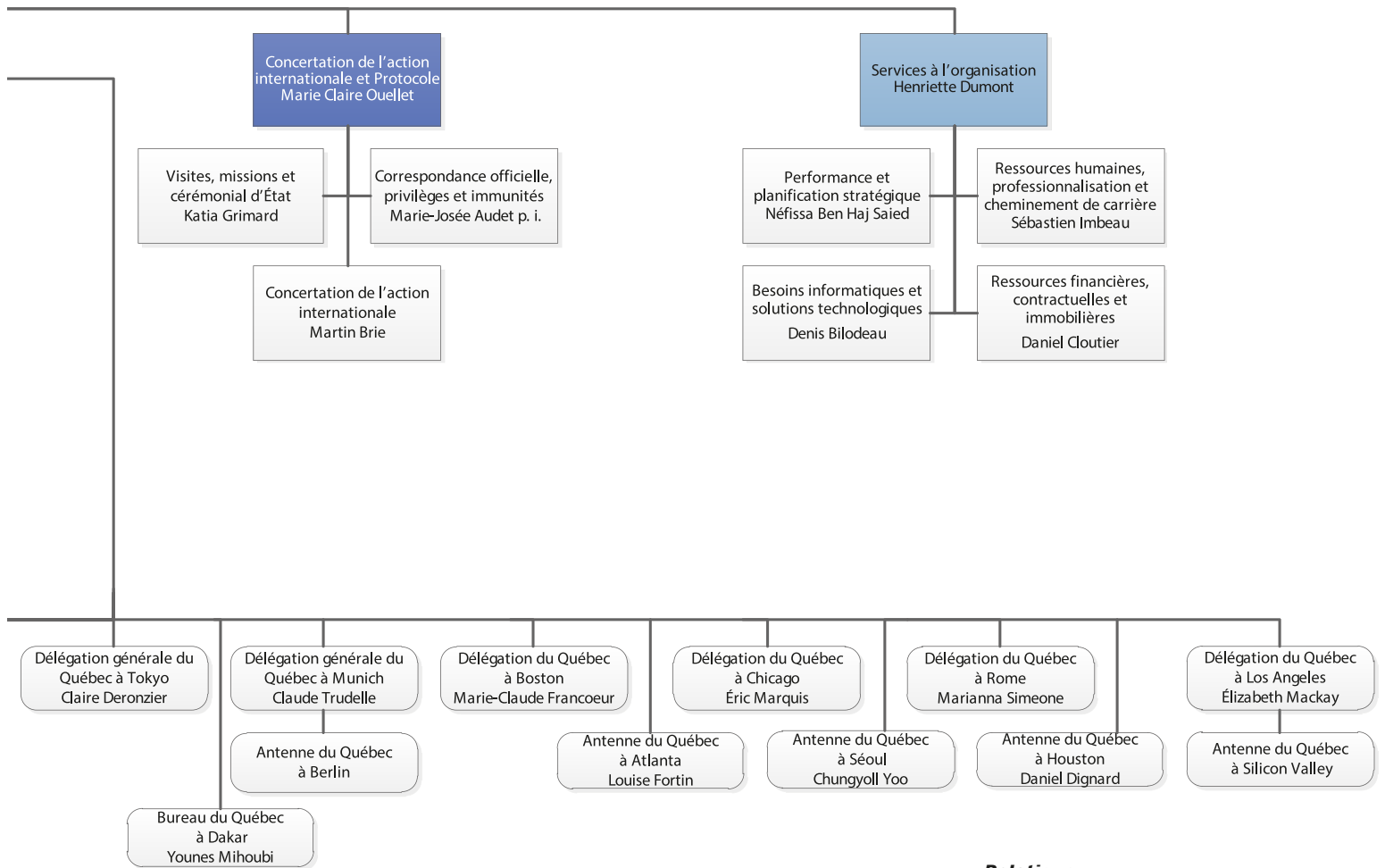
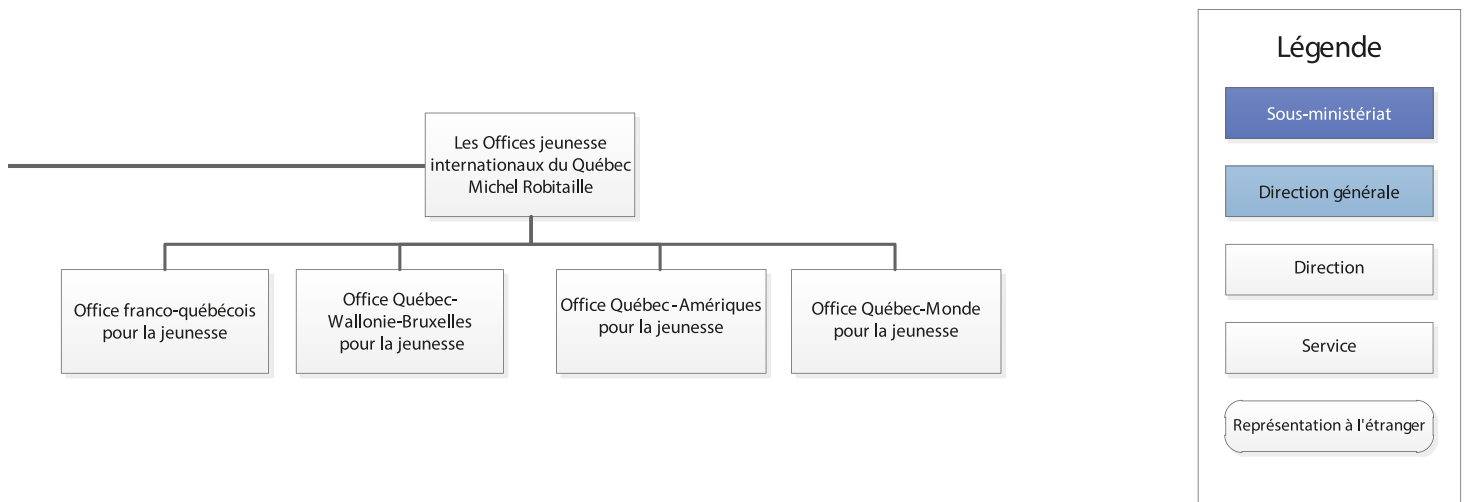
Mission historique à Cuba

Du 12 au 16 septembre 2016, le premier ministre du Québec était à La Havane où il a dirigé la première mission d'un premier ministre du Québec à Cuba. À cette occasion, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Christine St-Pierre, et le ministre du Commerce extérieur et de l'Investissement étranger de la République de Cuba, Rodrigo Malmierca Diaz, ont signé une déclaration de coopération multisectorielle visant à stimuler le développement de la coopération entre le Québec et Cuba.



ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE AU 31 MARS 2017





LISTE DES ACRONYMES

AECG	Accord économique et commercial global
AQOCI	Association québécoise des organismes de coopération internationale
ARM	Arrangement de reconnaissance mutuelle
CdP-22	22 ^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CS/TR	Comité de solidarité de Trois-Rivières
CSI-SLSJ	Centre de solidarité internationale du Saguenay–Lac-Saint-Jean
DGQP	Délégation générale du Québec à Paris
DSC	Déclaration de services aux citoyens
ETC	Équivalent temps complet
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FPMA	Fonds pour les pays les moins avancés
LGBT	Lesbiennes, gais, bisexuels et trans
LOJIQ	Les Offices jeunesse internationaux du Québec
MESI	Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
OQLF	Office québécois de la langue française
PADD	Plan d'action de développement durable
PCCI	Programme de coopération climatique internationale
QSF	Québec sans frontières
SCDB	Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
SGDD	Stratégie gouvernementale de développement durable
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture



UNE DIPLOMATIE DISTINCTIVE
ET AGILE POUR LE DÉVELOPPEMENT
DU QUÉBEC ET SON RAYONNEMENT